

## Sir Louis-Hippolyte La Fontaine

---

### SON ROLE ET SON ACTION AU MILIEU DE LA TOURMENTE DE 1837-1838

(SUITE)

---

A 4 heures de l'après-midi, le 2 juillet 1838, Nelson et ses amis, ayant accepté avec fierté leur condamnation à l'exil, assurés qu'ils étaient d'être par là les instruments de la délivrance de leurs compatriotes qui languissaient dans les cachots, étaient conduits sous escorte militaire à bord du vapeur *Canada*. — Douze heures plus tard, ils étaient arrivés à Québec et on les faisait monter sur la frégate *Vestal* qui devait les transporter aux Bermudes.

Au moment de quitter la prison de Montréal, les huit patriotes avaient été enchaînés deux à deux, malgré la promesse de M. Simpson qu'aucune violence ne leur serait imposée. Ils adressèrent à lord Durham une protestation, et ordre fut donné d'enlever leurs chaînes. Robert-S.-M. Bouchette, qui avait la main droite attachée à la main gauche du Dr Nelson, raconte que le forgeron qui enleva les fers dit ironiquement qu'il espérait les rencontrer au ciel. — “ En enfer, mon ami, en enfer, repartit Nelson, soyez sûr que nous ne nous retrouverons jamais ailleurs. ” — Vers midi, M. Charles Buller, le secrétaire particulier de lord Durham, vint à bord exprimer les regrets du gouverneur aux exilés de ce qu'ils avaient été mis aux fers, affirmant que si lord Durham eut soupçonné qu'on en agirait ainsi, il serait lui-même intervenu pour l'empêcher.

Le 4 juillet au matin, la *Vestal* levait l'ancre et allait mouiller pendant quelques heures à neuf milles en bas de Québec, avant de faire voile définitivement pour les Bermudes.— Le 16 du même mois, Nelson écrivait à Lafontaine une longue lettre qu'il ne devait terminer qu'à l'arrivée au port de débarquement.

Wolfred Nelson à L.-H. La Fontaine,

A bord de la *Vestal*, 16 juillet 1838,  
500 milles des Isles de Bermudes.

Mon cher Monsieur,

Comme il paroît que ce vaisseau restera fort peu de temps à la Bermude, il pourroit se faire que je n'aurois pas le loisir de vous écrire aussi au long que je le voudrois rendu là, c'est pourquoi je commence ma lettre en mer, pour l'achever une fois rendu à notre destination, pour vous dire comme nous sommes.

Notre ami Mr Drolet et deux autres de nos compatriotes de Québec <sup>(1)</sup>, ont eu la bonté de venir nous voir à bord. Ces Messrs. nous ont informés que ce soir là même (quatre du courant) il aloit y avoir une grande assemblée à Québec afin de prendre en considération la position des *exilés*, ainsi que celle des *réfugiés*. Nous avons prié ces Messrs. de ne rien faire à cause de nous qui pourroit en quoi que ce soit *injurier la cause de la réforme*; que la situation d'un *petit* nombre d'hommes devait céder au *bien public*, etc., etc. Quant à moi, je puis vous dire que je *répudierai* toutes mesures qui auraient rapport à moi si elles ne sont pas fondées sur les principes constitutionnels que nous avons tous tant et si souvent invoqués.

---

(1) M. Charles Drolet, député à l'Assemblée législative pour le comté de Saguenay (1836-1838), et MM. T. Bouthillier et M. Beaubien, parents de M. Rodolphe des Rivières.



D'après quelques remarques qui ont été faites en notre présence à notre arrivée à Québec, je vous informerai, et avec autant de franchise que de peine, que je crains que le lord Durham soit déjà, jusqu'à un certain point, imbu des mêmes idées qui ont si funestement influencé ses *devanciers*. Il paroît que *The mercantile interests must be looked to, that they are of paramount importance*. Si c'est le cas, pour le coup sa mission seroit infructueuse. Il y a d'autres intérêts qui devraient prendre la *préséance*, ici comme partout ailleurs : ceux de la *majorité*. Qui est-ce qui a sauvé *deux fois* ces colonies à l'Angleterre, quand ces mêmes *mercantile interests* avaient *déserté* la cause de la mère-patrie, si ce n'est pas cette même majorité que l'on affecte de traiter comme *secondaire aujourd'hui*, et que l'on ne cesse de traiter comme cela en toute occasion? Si le lord Durham est mû par les mêmes sentimens d'une belle et généreuse politique, tel qu'il l'étoit cy-devant *dans sa propre patrie*, il tachera *ici*, comme il l'a fait *là-bas*, de faire *le plus grand bien du plus grand nombre*; en ce faisant il ne peut pas errer, car c'est le seul moyen par lequel il pourroit efficacement avancer les *Mercantile Interests*, qui doivent nécessairement souffrir si les intérêts *généraux* souffrent. Si son Excellence commence déjà à regarder les *Canadiens*, comme étant hostiles aux Anglais, c'en est fait de son succès. Je crains tant un tel résultat, que je pense voir déjà son *existence*. Qu'il regarde donc autour de lui, surtout dans le *Haut-Canada*? Il y a-t-il des *French Canadians*? Dans quelqu'autres des colonies voisines, il y a-t-il là de ces mêmes *Canadiens*? Non certes, et pourtant il y a autant d'abus là presqu'ici; mais il y a moins d'agitation, parce qu'il n'y a pas une classe à *desaffectionner* et à *armer* contre l'autre. Il y a plus. Il y a moins de vertu publique là qu'au *Bas-Canada* : ils savent moins apprécier les droits constitutionnels que nous, et par la même raison il est naturel de



croire qu'ils feront moins d'efforts que nous pour les conserver, oui, et contre un ennemi *intérieur* aussi bien que contre ceux de l'*extérieur*. Les gouvernans ont encore à apprendre que ceux qui sont les plus jaloux de leurs droits sont les *premiers* à les défendre contre toutes attaques quelconques; et nous, nous l'avons fait et glorieusement, tant contre les attaques du *dedans* que contre celles du *dehors*, et depuis bien longtems, — et pour récompense nous avons été abreuvés d'insultes et d'injures sans mesure et sans nombre, et cela à l'instigation d'une classe d'hommes qui ont en toute occasion un accès *très facile* auprès des autorités, et qui savent fort adroitement comment s'emparer de la confiance des grands, et si bien, qu'après avoir ruiné la caractère d'un Gouverneur, un autre est envoyé pour le remplacer et comme son prédécesseur ces mêmes gens le *ruinent* aussi. En vérité, l'âme de l'homme ne peut voir tant d'astuce réussir, sans déplorer d'un côté la *méchanceté* des uns et de l'autre coté la *foiblesse* des autres. Mes craintes et mes prévisions sont peut-être incorrectes. Que Dieu le veuille ! D'une chose je suis certain, que vous, mon cher Mons. et tous les honnêtes Canadiens, vous aiderez son Excellence à opérer la réforme — loin de l'entraver, vous l'aidez, et de votre *influence* et de vos *conseils*, si toute fois l'on permet aux *honnêtes Canadiens d'approcher* ce grand *réformateur anglais*. Du moins, vous ne le jugerez pas trop précipitamment, vous serez sur vos gardes, vous annaliserez ses mesures, vous serez d'avance disposé à les voir *favorablement*, vous épieriez les hommes qui l'entourent, et si du tout ensemble il y a quelque chose de bon à augurer, vous l'*appuierez* de toutes vos forces. Vous et tous les bons *Canadiens* prouveront de nouveau que nous sommes disposés à pardonner tout le mal que l'on nous a fait. Pour la millième fois, vous démontrerez que notre opposition était contre des *mesures inconvenables et inconstitutionnelles*, et



non contre des *sectes*, ni des *hommes*. Bien que la conduite des *Canadiens*, et dans la vie privée et dans la vie publique, ait toujours été marquée au coin de la plus parfaite libéralité envers tout le monde, encore affecte-t-on de le méconnaître, encore aujourd'hui veut-on tracer tous nos procédés comme originans d'esprit de parti, d'esprit de *nationalité*! Certes que les hommes, et les hommes dits d'Etats aussi, savent peu raisonner ! Il y a un bien grand nombre de personnes qui envisagent la lutte politique de la même manière que nous le faisons, et qui n'ont de commun avec les *Canadiens* que des idées élevées, nobles, justes et honnêtes; qui sont des *Anglais* soit de *naissance*, soit d'*origine*, soit d'*éducation*, et surtout de *principes correctes*; qui savent juger des choses d'après leur vrai mérite et non d'après la *prévention*, l'*ignorance* et les honteux *préjugés*. Et ces personnes ne sont ni de notre *langue*, ni de notre *éducation*, ni de nos *usages*, ni de notre *religion*. D'où vient donc cette *harmonie* de sentimens entre des hommes qui ont si peu de choses qui peuvent les rapprocher, si ce n'est des vues *larges*, *grandes* et *honnêtes*? Voici mon cher Monsr. bien des remarques, direz-vous, qui sont déjà bien connues, et depuis longtems mises en pratique, c'est vrai, mais que par une certaine partie de la population *canadienne* que l'on semble vouloir écraser! On réussira peut-être; mais le résultat sera des plus *funestes* pour la *Domination Anglaise* dans ces colonies. Je vous dirai bien ouvertement que je vous aurais pas entretenu aussi au long sur ce sujet, car vous êtes encore plus au fait que je ne le suis; mais comme j'ai raison de croire que notre correspondance sera épiciée, et nos lettres ouvertes, je désire que mes principes soient connus. J'aurais eu beaucoup de plaisir de communiquer de vive voix mes sentimens au Gouverneur. J'aurais pu lui dire bien d'avantage. Je me serois acquitté d'un devoir que je regarde comme sacré, et que l'homme qui aime le *droit*,



son pays et l'ordre, doit à ceux qui prennent pour la première fois ici les rennes du gouvernement. Quand chacun de nous auront fait notre devoir, et envers nous et envers la métropole, on n'aura rien à se reprocher, et on devient alors en droit de prendre la neutralité dans les affaires publiques, laisser faire les événemens et attendre justice de Dieu et du tems, si les hommes vous le refusent. On ne doit pas chercher l'appui des personnes que l'on redoute, soit dans les principes soit dans le caractère. Que l'on sache gouverner de manière à nous attacher au gouvernement, qu'il soit de notre intérêt à l'appuyer et le défendre, et ce gouvernement n'aura rien à craindre de l'ennemi le plus puissant du dehors. On paroît ignorer encore que l'armée la plus formidable est une population contente et heureuse. Qu'il soit de notre intérêt de défendre nos foyers et tous les diables n'y pénétreront pas ! Et pourtant nos intérêts sont ceux de tous les habitans de ce pays. C'est une vérité qu'on connaîtra un jour, mais il sera peut-être trop tard.

Vous savez sans doute les circonstances et la diplomatie qui a eu lieu entre nous et Mr. Simpson, que nous ne pouvons regarder autrement que comme l'agent de l'exécutif qui a terminé notre déportation. Si c'est le cas, vous et nos autres amis savent la manière dont il faudrait repousser les attaques que vraisemblablement une certaine classe d'hommes voudroit diriger contre nous. Mes amis et moi, nous avons été mus dans cette dernière circonstance, comme dans toutes les précédentes, dans l'intention d'être utile à notre pays. Loin de ses bords chéris, et ignorant les menées que l'on pourroit ourdir contre nous pour flétrir le seul de nos biens, notre réputation comme citoyens canadiens, nous vous assurons que cette réputation, sans flétrissures jusqu'à ce jour, sera défendue et maintenue contre nos calomniateurs en notre absence. Cette réputation est en quelque sorte la propriété de notre



patrie, c'est un l ge sacr  que nous lui faisons; dans notre absence elle doit  tre d fendue par nos fr res, et ces fr res peuvent  tre assur s que partout ou le destin pourroit nous mener, nous la maintiendrons pure et sans tache. Il n'y a rien dans notre conduite publique dont nous ayons honte; au contraire, on s' norgueillit. Et pour la faire approuver m me du lord Durham et de tous les autres hommes, sages politiques, nous demanderions la seule indulgence d' tre entendus.

Si notre  loignement peut faciliter les grandes mesures que l'on esp re  tre en contemplation, nous nous r jouirons infiniment; mais si le vieil ordre de choses est continu , nous regretterons beaucoup de ne pas avoir eu une occasion d' tre confront s avec nos accusateurs. Aux yeux des hommes vertueux de toute la terre, nous pouvions nous justifier et des plus honorablement. Du bien n'auroit pu qu'en r sulter pour la cause du pays, bien que nous  tions assez persuad s que nous m mes, nonobstant, aurions  t  sacrifi s; car nous savons que si le chef de l'ex cutif eut d sir  des victimes, qu'il n'auroit pas eu de peine   en avoir ici, avec des tribunaux compos s comme ils le sont. Loin pourtant de moi la pens e que le chef actuel auroit voulu, *per fas et nefas*, avoir des convictions. Je parle d'apr s le pass . Et nous savons tous qu'un des plus grands griefs est la tenue des places, tant de *judges*, *sheriffs* et autres, non durant *bonne conduite*, mais durant *plaisir*. Si le lord Durham peut r ussir   faire dispara tre ces abus, et maints autres — des abus que des *Anglais* ne souffriraient jamais chez eux — il ennoblera son nom, et il attachera encore pour bien *longtems ces colonies*   la m re patrie et ce sera   la fois et sa gloire et son avantage.

Il est convenant de vous dire que lord Durham a hautement *d sapprouv * la conduite du g n ral Clitherow en nous faisant mettre les *menottes*. Mr. Buller nous a fait apologie pour cette insulte; ce Monsr. nous a donn  amplement des



provisions pour notre voyage; et certainement nous n'avons rien à nous plaindre. Ce bâtiment est un excellent voilier, fort propre et spacieux. Son capitaine est un brave homme, mais très réservé avec nous, ses officiers <sup>(2)</sup> sont d'excellents garçons, polis et affables, l'équipage respectueux. Si nous n'étions pas déportés on se croirait de grands personnages, faisant un voyage de plaisir dans un vaisseau de guerre aux dépens du gouvernement ! Mais il nous reste à savoir comment nous serons traités dans l'isle; à nos propres dépens, aux dépens de ceux qui nous y envoient, renfermés ou libres, c'est encore pour nous un mystère. Pourtant Mr. Simpson nous a demandé notre *parole d'honneur* par écrit de ne point sortir de l'isle, pour l'envoyer, avec d'autres instructions, au commandant de la station. Soit pour subsistance, ou autrement, Mr. Simpson nous a *promis* les 500 (louis) *accordés* pour l'appréhension de M. Girouard, notre excellent ami. C'était une des *conditions* qu'il a lui-même établie. Pourtant le *conseil*, dit-il, n'avait pas encore décidé sur cette question lors de notre départ. Il y auroit-il de la gasconnade dans cette affaire ? Vous qui êtes sur les lieux, vous pouvez le savoir. S'il réussit à les recevoir, il *doit* nous les transmettre de suite. Quelques-uns de nos amis voudroient-ils s'en occuper ? Car il est bon de vous informer que les pensions sont extrêmement chères en cet endroit.

Monsr. Desrivières m'a fait le plaisir de transcrire ma lettre jusqu'ici, car je désire garder une copie. Vous ne serez pas fâché de cela, car son écriture est bien plus lisible que la mienne.

---

(2) Le capitaine Carter; M. Gascoigne, officier commandant l'infanterie de marine; les docteurs Symon et Acheson; M. Hall, le maître d'équipage; MM. Fairweather, Johnson, Vyner, Warren, Jeffrey et autres.



*Bermudes, vendredi 26 juillet, 1838.*

Nous sommes arrivés ici mardi dans l'après-midi, tous bien portants. Le capitaine a débarqué de suite pour livrer ses dépêches, et nous espérions prendre logis dès le lendemain. Mais excusez, ce n'est pas des hommes ordinaires que les exilés du Canada! *Mercredi* et *jeudi* le gouverneur <sup>(3)</sup> et son conseil se sont rassamblés, afin de savoir ce qu'il y avait de plus *sage* à faire dans une conjoncture aussi importante : " Ce n'est plus une colonie pénale, on n'a pas droit d'envoyer *ces gens-là ici*. " — " Il ne convient pas d'expatrier des hommes qui n'ont pas été condamnés par procès. " — " Ils auront l'isle St. George, et bientôt après toutes les autres pour se promener sur *parole*. " — " Ils seront enfermés (mot illisible), la place la plus forte des isles. " (c'est là ou est le Dock-Yard, et ici on expie toute espèce de péchés). " Il ne convient pas de mettre de *tels* hommes là, ou ailleurs, où il y a des *forteresses*; car en cas de guerre avec les Etats-Unis, ils ont de reste pour s'en emparer " — et mille autres rapports de la même nature. Ce qui vous prouvera qu'aux Bermudes, comme partout ailleurs, on fabrique des nouvelles avec une grande facilité. Nous sommes encore à bord de la frégate, et c'est tout ce que nous savons, si ce n'est que les habitans des isles paroissent disposés à nous recevoir avec égard. Plusieurs personnes distinguées, à ce qu'on nous dit, nous ont fait faire leurs complimens, et disent nous connoitre. Les uns nous font l'offre de ce qu'il y a dans leurs *magasins*, à payer à notre loisir, les autres que nous souffrirons de rien (pour notre argent, je pense). Jusqu'aux femmes (et que Dieu les bénissent) car où il y a *charité* sur la terre, bienveillance et ce qu'on appelle *humanité*, c'est chez elles; en ces diverses attri-

---

(3) Sir Stephen Chapman.



butions, elles se trouvent, pour ainsi dire, exclusivement. Car une nous a envoyé sa carte, qui nous annonce qu'on aura toutes sortes de *bonnes choses chez elle* — autant sans doute pour *l'amour de l'argent* qu'à cause d'autres sortes d'amour. Plaisanterie à part (et on ne peut pas se l'empêcher par petit moment, bien que le fardeau des peines de toute nature que nous portons soit bien propre à étouffer la raillerie) nous avons raison de croire que les *habitans* sont des personnes très respectables, du moins les marchands et les classes aisées, avec lesquels nous tacherons de vivre en bonne intelligence, et bien déterminés à ne pas nous occuper de politique, car, comme dit le poète, "cette vocation est finie" pour nous.

Nous commençons déjà à éprouver quelques désagrémens du côté pécuniaire. Mr. Simpson nous a dit qu'il vaudroit mieux avoir des (mot illisible) *bills* pour les 212 (louis). 7. 6. que nos généreux amis de Montréal ont eu la bonté de nous présenter; mais n'ayant pu avoir de ces *bills*, il a acheté des *Bills of exchange* du N. A. Bank qui nous ont bien coûté £21. 11. 3. — Nous étions à neuf lieues de Québec quand ce Mr. nous a remis ces *bills* et le bateau sous voiles. Il n'était plus tems de ravoir notre argent, et Mr. S. nous a assuré qu'on auroit facilement le montant (mot illisible) des marchands ici. Mais ce n'est pas le cas. Ce qui nous a forcé de prier le *purser* de ce vaisseau, Mr. Fairweather, de bien vouloir négocier ces *bills* à Québec et de nous rapporter le montant en bonne espèce, surtout écués américaines; car le vaisseau revient ici presque immédiatement avec l'admiral Paget. (\*) Nous avons pourtant assez d'argent par devers nous pour subvenir à nos besoins, pour quelques tems; et je ne vous fais

---

(\*) Sir Charles Paget, G. C. H., vice-amiral de l'Escadre-Blanche, composée de dix vaisseaux de guerre (dont la frégate *Vestal*) arrivés à Québec peu de temps après lord Durham, portant des régiments entiers et des détachemens des bataillons qui étaient déjà en Canada.



ces remarques que dans le cas que vous voiriez Mr. Simpson, vous puissiez lui en parler, et ce Mr. pourroit aider à Mr. Fairweather à changer ces *bills* à profit pour nous : il se chargera aussi des 500 (louis).

Il me semble que je vous entends dire : — “ En vérité, pauvre docteur, quand vous commencez vos épîtres vous ne savez plus finir. ” Hé bien je finirai, et sans vous en vouloir ; car je sens tout le poids de la censure. Un mot de plus pourtant : permettez-moi de vous renouveler, ainsi qu'à votre excellente dame, mes vives et sincères remerciemens de la belle et généreuse offre que vous avez eu la magnanimité de me faire, d'adopter un de mes chers orphelins. A tout moment j'y pense.

Encore un mot de plus : je vous prie bien particulièrement de présenter mes plus profonds égards à tous nos bons amis, auxquels vous pourriez présenter cette interminable lettre, si vous pensez qu'il pourroient en retirer la moindre satisfaction.

Voyons, encore un mot : si j'eusse sçu où trouver notre bon respectable et fidèle ami, Mr. Girouard, je lui aurois écrit, au risque de l'ennuyer. Milles souvenirs à cet excellent homme de ma part.

Voici pourtant la dernière parole — à la vérité de laquelle je vous prie de croire — : je suis avec une parfaite considération, et reconnaissance, mon cher Mons.

Votre ami et serviteur dévoué,

WOLF. NELSON.

---

Bermudes, 28 Juillet,

Samedi, 3 heures P. M.

Mon cher Mons.

Nous partons incessamment pour Hamilton capitale de ces isles. Nous sommes sous *parole* de ne point chercher de



sortir de l'isle... Nous sommes à *nos propres frais et dépens*. Donc nous aurons grand besoin des 500 (louis) que Mr. Simpson nous a promis, et *s'est engagé de nous faire tenir*. Avis au lecteur.

Tout à vous,

W. N.

A cette lettre de Nelson à La Fontaine nous ajoutons un autre document inédit, en langue anglaise, que nous estimons d'une haute valeur historique. C'est un mémoire, rédigé à bord de la frégate *Vestal*, à la demande des officiers de ce vaisseau désireux de se renseigner sur les griefs des Canadiens, et signé par MM. Nelson et Bouchette. Il résume les événements qui ont précédé, accompagné et suivi immédiatement le mouvement de 1837, au fond duquel, affirment Nelson et Bouchette, on ne trouve aucune déloyauté véritable envers la couronne anglaise.

*Brief sketch of Canadian Affairs hastily drawn up on board H. M. Ship Vestal by particular request of several of the officers of that ship.* (5).

To give a full account of the Grievances of which the people of Canada have long complained would involve the political history of the colony for the last five and twenty or thirty years in particular; and this would require a large

---

(5) Des exemplaires de cette narration écrite sur la *Vestal* étaient restés entre les mains de Nelson et Bouchette. Dans les *Mémoires* de ce dernier, page 61, il est dit que la copie de Bouchette est demeurée introuvable et que celle du Dr. Nelson a été détruite dans un incendie. C'est celle-ci que nous avons sous les yeux. Elle a heureusement échappé à la destruction presque totale des papiers du Dr. Nelson lors de l'incendie de la maison de son fils, feu Walter Nelson, à Saint-Martin, il y a quinze ou vingt ans.



volume. But it may not be unimportant succinctly to investigate the causes of the late events in both Canadas, merely to demonstrate how fallacious is the recent opinion that in Lower Canada at least, a deep laid conspiracy existed to overthrow the Queen's Government in that Province.

It is fit to preface that the Legislative assembly of L. C. consists of 84 members; of this an overwhelming majority, fluctuating from 65 to 75, upholds the views and represents the opinion of the great mass of the population and form the Liberal side of the house. The minority are the adherents of the administration. The assembly thus composed has proved itself the jealous guardian of the rights of its constituency and an enemy to colonial abuses, which it has been active in detecting and active in exposing by repeated remonstrances to the executive authorities and to the parliament of the Mother country.

Amongst the many grievances of which they have incessantly complained, were :

1. The improvident grants of the wild Crown lands in the province and their maladministration.

2. The irresponsibility of certain, nay most of the public officers which exposed the public and the Province to great frauds and losses, instanced in the case of the Receiver General who was proved a defaulter to the extent of £100,000, also in the malversation of two of the sheriffs of Quebec, the late commissioner of Crown lands, etc.

3. The maladministration of justice ascribable not to the ignorance only of the Judges, but to their impolitic dependence on the Executive Governments from whom they hold office, during pleasure. Same with Sheriffs.

4. The plurality of offices, whereby in some instances



four different situations were found in the hands of one and the same individual. The extremely absurd constitution of the court of appeals, in which the judgments of what might be deemed the first Lawyers of the land, are revised and often reversed by men who have never professionally, at least, studied the science of jurisprudence and who are often grossly ignorant of it.

5. The unpaid apportionment of the public revenues between this and the Upper Province.

6. The injudicious and unjust nomination of the magistracy, commissioners, etc., etc.

7. The composition of the Executive and Legislative Councils, the latter of which has often proved its dependency on the former, hence all loss of public confidence in the constitution of the Legislative Council and the appeal of the Assembly and of the people to have it remodelled on the elective principle or otherwise.

8. The multitude of useful measures originated in the Assembly and rejected in the Council, e. g., the education Bill, the corporation Bill, the Bill for the appointment of an agent in England.

These as mere outlines may serve to give a general idea of the nature of the existing grievances in Lower Canada. But to form an adequate opinion on the subject, reference must be had to public documents. The famous 92 Resolutions passed in the Assembly in 1832, will supply most if not all the informations that may be sought for on these points.

This being the political dilemma of Lower Canada the house of Assembly with a view of advancing the reforms the people prayed for, asserted their right of stopping the Supplies until grievances were redressed. This right, one of the

very first elements of the British Constitution, the very shield and protection to the people's liberties, a right not purely theoretical but to be resorted to in such extreme cases as occurred in Canada, was boldly denied to the house, but by it, as pertinaciously insisted upon.

What as the remedy resorted to by the Crown? How were the Canadian remonstrances met by the British parliament? They were met by the anticonstitutional Resolutions of Lord John Russell, Resolutions that virtually disfranchised the whole Canadian population and made them little better than a degraded race of helots; these resolutions fired the whole country with indignation. The people alarmed at this bold invasion of their rights as British subjects met in all parts of the province, to consult together upon their political affairs. — The proceedings of the numerous meetings held at this juncture, bore the universal character of increased energy, and in general were found to ascribe this wanton violation of the provincial constitution to the tyrannical exercise of power — the crushing of the weak by the hand of the strong without regard to justice.

The tone of these public meetings appeared to have at length fostered the attention of Government and to have demonstrated that the people had been earnest in their demands for reform and that they were now equally earnest in the expression of their deep sense of the wrong inflicted upon them by the Resolutions of Lord John Russell. Nevertheless it is confidently believed that none of the Resolutions passed, or the speeches made at any of the public meetings in Lower Canada, exceed the bounds of freedom of debate and proceedings sanctioned by the British constitution. It is very certain at all events that proceedings and speeches had been held and made in England, on the same subject, quite as emphatic, if not more so, than anything that had taken place in Canada.



— Yet were the proceedings of the public meetings in this province and the speeches there held denounced and set down as treasonable or seditious. Two or three months however were allowed to elapse before the law officers of the Crown appeared to have come to that conclusion, and then as if a master stroke of policy was to be struck, it was determined to arrest all the chairmen and secretaries of these public meetings, and also incarcerate the movers and seconders of the various Resolutions proposed and passed — this class of individuals comprised all the leading and most influential men of the province, most of whom were magistrates, officers of militia, commissioners, etc., — of these various offices they were forthwith deprived — and such of their adherents as held commissions under the Crown, threw them up spontaneously, when not called upon so to do by the governor, — 50 commissions have been sent in at once from one parish only.

Meanwhile the political adversaries of the House of Assembly were publicly arming and training themselves, and in the towns insulted and molested the popular party. — These, in their own defense, began to speak of organizing themselves for the purpose of protection, and in Montreal an association of young men for that object was formed under the name of *The Sons of Liberty*.

Thus matters stood when in november last, the warrants of arrest were issued by wholesale against the most popular and influential men in the country, and would it be credited that many of the warrants were signed in blank !

It was generally rumoured and believed that it was the intention of government to make of some of the Leaders, signal and sanguinary examples (as they termed it), to intimidate the population — hence an additional incentive was given to the resistance offered by the inhabitants, to the arrest of their Leaders who aware of the influence of govern-

ment over sheriffs who are its nominees and of the consequent improbability of ever having a fair trial before an impartial jury (the sheriffs being obnoxious to the reproach of often packing juries to try political or party offenders). The leaders as we have said, aware of this, accepted the protection tendered by their respective adherents, and thus opposed their capture, which in most cases was attempted to be enforced by *military* instead of *civil power*.

This is what has been construed into Rebellion, and Revolt. This only is the sum of the conspiracy, charged against the Canadians. — This is what has been qualified as treason, and been set down as an attempt to overthrow the dominion of the Queen of England in her Canadian possessions.

It has been very insidiously asserted by the faction hostile to popular rights in Canada that all this strife, and political discord are to be ascribed to a French Canadian Community — to French prejudice — to a desire for exclusive French domination in the colony — not to a contest of principle. But if this be the case, to what will be ascribed the bold proceedings of the Reformers of Upper Canada, where French Canadians are but a fraction of the population, and where the reformers consist of a mixed population of English, Scotch, Irish and Americans? Lower Canada has fallen far short of Upper Canada in its demonstration of discontent: and yet Lower Canada had causes of dissatisfaction, which the sister Province had certainly not, — the Resolutions of people of Upper Canada avowedly upholding as were the people of Lower Canada, the constitutional right and privileges of their house of Representatives.

The collision in Lower Canada was virtually between the Assembly and the Legislative and Executive councils, between the Assembly and the colonial office; had not the body



that had so ably and firmly maintained the rights and immunities of the people a claim upon their support? Such was the contest — was this treason? Yet hundreds were manacled — cruelly tethered with ropes — dragged into dungeons — and languished for upwards of 6 months within the walls of a prison. Private property was sacrificed — and whole villages destroyed, pillaged, and wantonly burnt to the ground, not in the heat of action, but deliberately, and nefariously, when not a shadow of pretence was offered — such are the exploits of Sir John Colborne. (°).

For the correctness of this general outline and summary of events we may confidently appeal even to the statements contained in the documents published by the enemies of Reform — whose language betrays forcibly the most inveterate hatred to every thing that is Canadian and that love of persecution which is a disgrace to an age of enlightenment and civilisation.

WOLFRED NELSON,  
R. S. M. BOUCHETTE.

H. M. S. VESTAL,  
July, 18th 1838.

---

Les documents que nous publierons par la suite se rapporteront aux événements du mois de novembre 1838 et à l'emprisonnement de La Fontaine. (°)

**Montarville BOUCHER de LABRUIERE.**

---

(°) Bouchette a pu vérifier plus tard, déclare-t-il, que ces actes de vandalisme furent perpétrés par les volontaires, malgré les ordres de sir John Colborne.

(°) Pour les détails du voyage à bord de la *Vestal* et du séjour des exilés aux Bermudes, nous renvoyons nos lecteurs aux *Mémoires* de R.-S.-M. Bouchette.

## “ Choses vues ”

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

---

### X

**C'**EST en mars dernier que nous donnions à nos lecteurs la dernière série de “ Choses vues ” que nous devons à l'obligeance de nos chers collaborateurs de France, MM. les abbés Desgranges et de Poncheville, et nous voici au mois de juin. C'est que, depuis l'été dernier, nos estimés confrères sont, en qualité d'aumôniers, sur la ligne de feu. Il leur reste bien peu de temps pour extraire de leurs carnets de route et de leurs lettres d'amis les captivantes communications auxquelles ils nous avaient habitués. Le Petit Démocrate, qui est leur organe de publicité, ne paraît plus que tous les deux mois. “ Voici que nous entrons dans le vingtième mois de la guerre, écrit son rédacteur dans la livraison de février-mars... Devant la longueur de l'épreuve nous nous sommes demandé si nous n'allions pas, nous aussi, après beaucoup d'autres, être obligés de suspendre notre publication... Mais le seul bruit d'une suspension possible et momentanée nous a valu un tel concert de supplications que nous avons dû chercher dans une réduction de périodicité le moyen de tenir encore... ” Nous souhaitons au Canada que nos amis de là-bas puissent tenir toujours, jusqu'à la victoire définitive et complète. L'on comprend toutefois que dans les deux livraisons qui viennent de nous arriver — février-mars et avril-mai — les “ choses vues ” soient moins abondantes que naguère. Mais



*Von va constater qu'elles ne perdent rien en précision éloquente et en intérêt palpitant. (1)*

EN MONTAGNE. — Nos régiments sont perchés à 1,000 mètres au-dessus de la vallée, sous les grands bois de sapins qui dominant les crêtes comme pour surveiller de loin l'ennemi du sol de France. L'escalade me demandera deux heures et demie de marche, à moins que je ne sois cueilli en route par une auto complaisante, ou que je ne saute au passage sur le dos d'un mulet. Mais les chemins sont bons. La neige est presque partout fondue sous ce soleil étonnant de février. Là-haut, dit-on, se découvre, dans un panorama enchanteur, la *terre promise*. Et quand il ferait vilain, le devoir du bon pasteur n'est-il plus de rechercher partout son troupeau, jusque sur les pentes des montagnes les plus âpres?... Il est sage d'emporter avec soi son ravitaillement et même quelque chose de plus pour les amis de rencontre. Les *mercantis* dont la plaine est encombrée n'abondent pas à cette altitude. C'est l'occasion ou jamais, pour un aumônier, de faire de l'épicerie en gros et de l'apostolat en détail. Ma musette se gonfle donc de boîtes aux promesses alléchantes. Un peu lourd, ce bagage, les premières minutes. Bah! Les poilus en portent bien d'autres! Et c'est pour les soulager que ma courroie me brise l'épaule... Partons de bon coeur!

---

(1) NOS AMIS À L'ORDRE DU JOUR. — Nous avons déjà noté que M. l'abbé de Poncheville avait été cité à l'ordre du jour (voir notre livraison de mars 1916, p. 218). Au moment où nous corrigeons les épreuves de cette livraison de juin (samedi, 3 juin), les dépêches nous apprennent qu'il en a été de même de M. le chanoine Desgranges. Voici le texte de la citation d'honneur dont il a été l'objet: "*Parti volontairement au front, comme aumônier, n'a cessé avec une activité inlassable de reconforter les troupes par sa patriotique parole. — Blessé par un éclat d'obus le 22 septembre 1915 devant Arras, a refusé de se laisser évacuer pour participer aux attaques du 25. — S'est multiplié, depuis un mois, dans la région de Verdun, notamment à l'attaque du 6 avril, pour apporter aux blessés, malgré un intense bombardement, le secours de son ministère.*" — M. le chanoine Desgranges a reçu la croix de guerre. — E.-J. A.



Je fais route précisément avec un territorial, serviable autant que malin, qui emmène chaque jour 40 kilos de marchandises dans sa hotte. Il en fait du commerce avec ses camarades ! Son bazar ambulante s'est agrémenté aujourd'hui d'une cinquantaine de maquereaux, tout frais et pas chers. Je sens que mes fromages en seront dépréciés. Ce concurrent fâcheux me vexé. Il achève de m'humilier en me forçant à constater la valeur de son assortiment : “ Tâtez-voir ça, monsieur l'aumônier. Si ce n'est pas des belles pièces de poisson ! Je le leur revends quatre sous, servi à domicile encore ! Et le domicile, vous le savez comme moi, c'est pas la maison d'à côté. Je crois bien que j'y suerai plus que je n'y gagnerai. ” De fait, la montée est dure par notre escalier de cailloux qui grimpe depuis une heure en longs zig-zags monotones.

La forêt semble déserte. Que sont devenues les visions habituelles de la guerre, du temps que nous combattions en terrain plat ? Je ne retrouve plus ce va-et-vient affairé et amusant de derrière les tranchées. A peine croise-t-on un muletier près de sa bête, ou un piéton qui marche d'un pas alerte, une forte canne à la main, en touriste plus qu'en soldat. Au loin, très loin, s'entendent de rares grondements du canon, longtemps sonores dans cette vaste solitude. Quelques projectiles ont dû porter jusqu'ici, car la marque en demeure béante dans la profondeur du bois. Des sapins géants ont été abattus d'un seul coup : leurs troncs gisent à terre, brisés, mutilés, desséchés, comme des cadavres sans sépulture.

Mon sentier traverse un col spécialement visé par la mitraille. Plus un arbre n'y est resté debout. Pour n'être pas repéré au passage, il faut se défiler derrière une haie artificielle de branchages, car les yeux et les fusils des Boches nous guettent de ce monticule que domine heureusement le nôtre. Encore des lacets, des pentes raides, des marches taillées au petit bonheur. Enfin, nous y voilà !



Je pénètre dans un vrai camp où des centaines d'hommes vivent à l'aise, presque dans l'opulence. Ils ont de bonnes baraques en planches, bien fermées et bien chauffées, construites d'ordinaire sur un terre-plein assez large pour les encadrer d'une jolie terrasse, avec balcon, tables et bancs, style moitié guinguette, moitié chalet suisse. Quelques constructions ont grande allure. Voyez ce poste de secours, aux plans fuyants, faits de rondins superposés parallèlement au sol. Une haute façade massive. En son centre, un retrait profond où s'abrite le poste. D'étroites meurtrières pour donner du jour. On dirait une forteresse persane ou une pagode indoue, si j'en juge par les gravures du livre d'histoire sur lequel se penchait jadis ma curiosité de collégien. Tout à l'entour, s'éparpillent les villas plus modestes des hommes de troupe, chacun arrangeant son gîte à son goût. Le bois ne manque pas, ni le temps, depuis un an et demi que l'installation est commencée, ni l'ingéniosité de nos poilus qui font de l'élégance avec des riens. Un ruisseau qui chante nuit et jour mêle sa gaieté à cette harmonie. On ne le laisse pas flâner paresseusement au fond du ravin. Son eau lui est confisquée, tant qu'on en peut prendre, par les bains-douches, la cuisine, le lavoir. Un peuple de corvéables en pantalon bleu et en manches de chemise grouille le long des rives, barbotant et bavardant, linge sale entre les mains et de la blague plein la bouche. Un joyeux soleil joue dans les branches qui rêvent déjà au printemps nouveau. Les visages aussi rayonnent. Décidément, sommes-nous encore en guerre ?

Ah ! voici les tranchées. Et là, tout de même, il y a toujours des soldats qui s'appliquent à leur besogne de mort. C'est eux que je cherchais. De boyau en boyau, j'arrive en première ligne. L'ennemi n'est plus loin. Mais les arbres étendent entre les combattants leur protection dont les deux camps bénéficient. On ne peut se voir, sauf aux rares en-



droits où les lignes se rapprochent très près. On se contente de s'écouter. J'entends distinctement les coups de maillet tranquilles d'un bonhomme d'en face qui casse son bois, là, dans le fourré, en avant de son parapet, à 50 mètres de nous. Mais comment le découvrir? Et quel profit à tirer dessus? C'est un pauvre diable sans doute, qui fait à son tour la corvée pour la cuisine. “ Le secteur est bon, m'explique un factionnaire, à l'humeur miséricordieuse et prudente: ce serait dommage de le gâter. ” La paix de la forêt ensoleillée a détendu les coeurs.

Ce calme est propice aux causeries. Des groupes se forment instantanément autour de l'aumônier qui passe. Les distractions sont si rares en ces parages ! La moindre douceur y est la bienvenue, le moindre brin de nouvelle plus encore. Un paquet de tabac, une historiette, quelques rumeurs du front ou de l'arrière, un mot plus religieux : tout s'accepte avec plaisir. De ma musette, aux flancs déjà allégés, s'échappe une boîte de bonbons énorme, inépuisable, genre boîte de bonne soeur dans les salles d'asile. Ce cadeau me vient en effet d'une école libre de Bellac (Haute-Vienne) : des fillettes s'y sont privées de leur sucre d'orge pour en offrir le réconfort savoureux au gosier de nos soldats. Avidement, joyeusement, les mains se tendent pour attraper leur provision, puis on me présente tout un casque, qui gardera une réserve pour les hommes de garde, la nuit. “ Le temps qu'on suce ça, on ne pense pas à autre chose. ”

Aux petits postes, on vit presque nez à nez avec les Allemands. Là, il faut parler peu et passer vite. Leurs grenades pourraient nous surprendre. Mais plus loin, une large dépression du sol nous sépare de ce fâcheux voisinage. Surplombant ce ravin, la tranchée forme promenoir tranquille, où l'on fait les cent pas par groupes, comme dans une allée de parc. Un mur de ronde, rehaussé d'un grillage métallique,



rend impossible une brusque irruption de patrouilleurs dans notre domaine. La sentinelle s'accoude sur le parapet de pieux et regarde, les yeux dans le rêve, les fantaisies charmantes de la lumière et de l'aube sous les sapins. Je m'arrête près de ce grand garçon pensif. Il est sensible à la beauté des oeuvres de Dieu. Quelques mots échangés coeur à coeur invitent son âme à adorer, à travers ce resplendissement visible, la splendeur plus haute du Créateur.

Des mitrailleurs préparent leur soupe, en plein air, tout près de là. Ils sont attablés sous un toit de carton goudronné, que le moindre éclat de mitraille percerait comme du verre. Personne n'en a souci. (*Ici, il y a un blanc dans le texte, ce qui veut dire sans doute que la censure a fait des siennes.*)

Après la guerre ! Le sujet revient souvent dans ces conversations de poilus. Ils sont un peu sceptiques sur les progrès de la vertu dans nos moeurs politiques. Les braves gens seront toujours roulés par les profiteurs ; il n'y a rien à y faire. J'essaie de leur donner confiance en eux-mêmes : " Ce sera à vous de prendre de l'influence. Ayez la fierté de l'oeuvre que vous aurez accomplie pour le salut de la France et le sentiment de la force qui vous en sera venue. Dans vos communes, dans vos professions, vous aurez le droit de parler, de donner une impulsion, une direction. Il y aura autour de vous du respect, de la gratitude, une auréole de gloire. Votre parole de soldats sera plus écoutée que celle des beaux parleurs. Votre ligue d'anciens combattants comptera dans la vie française. Vous exigerez que les maîtres du pays soient les dévoués, les désintéressés, ceux qui ayant fait leur devoir devant l'ennemi continueront de le faire à l'intérieur pour achever le relèvement de la patrie. . . "

Les heures passent en ces propos graves, traversés parfois d'une plaisanterie légère : " Adieu, monsieur l'aumônier,

conservez-vous! — Que Dieu conserve à la France ces bons citoyens !”

On m'héberge, pour la nuit, dans un poste de secours, où dix hommes logent confortablement. Le major a presque un vrai lit, dans un renforcement où j'irai m'allonger près de lui sur la paille de son auxiliaire, lequel est en permission. L'équipe des brancardiers s'installe sur un bas-flanc dont la bonne paille est distribuée en des compartiments de bois faits à la mesure de chacun. Deux couvertures par dormeur. Un poêle qui ronfle pour tout le monde. Avec cela, on repose mieux que sur de la plume.

Mais l'heure du dortoir n'a pas encore sonné. Les habitués du cercle poursuivent leur partie de cartes, pendant qu'une dernière tasse de café fume déjà sur le feu. J'ai eu soin d'apporter mon quart, comme nous continuerons de faire plus tard, dans le grand monde, en allant prendre le thé chez des amis.

Nous sommes entre gens bien élevés: les présentations se font en règle. Le maître de maison est un médecin lyonnais, parfait. A ses côtés, un collaborateur d'occasion à l'*Humanité*. Puis un tel, baryton de l'Opéra. Son voisin est un négociant en vins. Le Père chose, lui, missionnaire au fond de l'Océanie. Et ainsi de suite. Sous la banalité des uniformes, tous les plans de la hiérarchie sociale réapparaissent, et toutes les convictions. Elles s'opposent les unes aux autres, ou plutôt elles se confrontent, dans une large causerie où il est question des Boches, du pape et de la C. G. T. Les mots sonores de grève et de syndicat font leur rentrée en scène, pas trop tapageuse. Le ronronnement de la cafetière, dans le coin de notre pièce familiale, et quelques coups de feu dans la tranchée voisine entretiennent autour de nos débats, une atmosphère sincère d'union sacrée. Le camarade syndiqué écoute nos critiques: il convient qu'il y eut des excès et



blâme énergiquement les agités du parti. Le camp des bourgeois inclinerait à quelques concessions : une organisation ouvrière sérieuse, avec laquelle on pourrait traiter, favoriserait la paix sociale. Mais qui mettra au fond des âmes l'esprit de renoncement sans lequel ces beaux désirs d'entente seront encore inefficaces?... Le prêtre est là pour le dire. Quelle mission que de révéler, à ceux qui l'ignorent, la beauté de Jésus-Christ !

Le sommeil descend sur notre communauté, où chacun a fini par regagner sa botte de paille. Je m'agenouille, dans l'obscurité, près de ma couchette, songeant à mes voisins, priant pour eux. Compagnons d'un jour, rapprochés dans la cordialité de cet abri de montagne par les hasards de la guerre, plus tard divisés par les querelles de la vie économique ou les luttes religieuses, sommes-nous condamnés à de nouveaux heurts, violents et funestes comme ceux d'antan ? Cette France apaisée, ici, à la joie de tous, va donc recommencer demain à se déchirer?... L'oraison de complies, qui achève l'office du soir, m'endort sur une vision d'espérance : *“ Visitez, Seigneur, cette demeure et écartez d'elle les embûches de l'ennemi — car sa haine qui veille est toute proche de nous. Que vos saints anges habitent en ce lieu pour nous garder en paix — et dans nos foyers, dans nos usines, dans toutes nos cités, pour en être les pacificateurs. Que votre bénédiction soit sur nous toujours et sur notre peuple. Ainsi soit-il !*

(Abbé T. de P.)

*Cette si vivante description de la vie des camps, au ras de la ligne de feu, on l'aura constaté par ses initiales qui la terminent, est de l'abbé de Poncheville. En voici une autre d'un prêtre-soldat qui a vu la terrible attaque des Teutons à Verdun, la ville héroïque. Cet abbé F. Q., nous ne le connaissons pas autrement, mais nous n'en sommes pas moins intéressés à son récit.*

LES DÉBUTS DE L'ATTAQUE ALLEMANDE AU NORD DE VERDUN RACONTÉS PAR UN PRÊTRE-SOLDAT. — Au sortir de l'enfer où nous nous sommes si bien battus et débattus, je suis demeuré plusieurs jours à douter de mon identité. Est-il possible qu'on sorte vivant d'une tourmente de fer et de feu semblable? Les journaux que j'ai lus n'ont pas exagéré. C'est bien un *déluge de fer* qui s'est abattu sur nous! Ce fut un vacarme épouvantable tel qu'on avait l'impression d'entendre, dans les airs, des rames de wagons s'entrecroisant en tous sens, puis, tout-à-coup, un immense déchirement. Nous sommes restés trois jours sous cette avalanche de mort. Partout du fer, des liquides enflammés, des gaz suffocants, lacrymogènes, asphyxiants! Le premier jour nous fûmes délogés de V... par une pluie de percutants et de fusants. Le soleil donnait magnifiquement sur ce champ de bataille. Cinq minutes d'énerverment où hommes et chevaux courent et se heurtent pendant que de tous côtés les murs croulent autour de nous. Mais le désordre ne dure pas et la discipline a vite repris le dessus. Moins d'une demi-heure après, nous étions installés dans le ravin de la L..., stoïques, sous une rafale continue de gros calibres. Nous étions la réserve de la division. Mais les premières lignes avaient un effort trop considérable à supporter et, dès le soir, nous allions prendre position sur la côte 344, derrière le bois des Caures, où les chasseurs de Driant se faisaient hâcher avec un courage superbe.

La nuit fut relativement calme. Mais vers 7 heures du matin, voilà que “ ça ” commence! Je dis “ ça ”, car je ne connais pas de mot pour rendre ce que ce fut! Et “ ça ” ne devait finir que le soir vers 7 heures, sans une minute d'interruption. Nous nous tenions accroupis et comme écrasés au fond du boyau, le sac sur notre tête. Des quartiers de fer faisaient sauter à 50 ou 60 mètres des quartiers de terre qui retombaient sur nous brutalement. On se dégageait sans rien



dire. De droite et de gauche des abris s'écroulaient sur des sections entières qu'on déterrait, retirant ou plutôt arrachant de pauvres camarades mutilés. Et combien ne sortiront jamais de ces décombres qu'au jugement dernier !

Vers 11 heures, certains coins devenaient intenable. Des sections étaient obligées de se déplacer ou de se replier. Mais aussitôt repérées par les avions, elles étaient suivies par les 420, les 210, les 305, les 380. C'était à devenir fou ! Le soir vers 7 heures un peu d'accalmie. Nous reçûmes alors dans la nuit l'ordre d'aller au bois des Caures contre-attaquer au petit matin avec les chasseurs de Driant. Grande et sublime journée pour le ...me, qui monta plusieurs fois à l'assaut avec succès et ne se replia que le soir après avoir sauvé une batterie de 90. Hélas ! je n'y fus pas. Laissé sur la côte 344 pour enterrer les morts et relever les blessés, je ne retrouvai ma compagnie que le lendemain à la relève de la division. Toute la nuit, le brancard sur l'épaule, j'ai travaillé à transporter les blessés au poste de secours à travers un terrain retourné, des ravins infectés de gaz lacrymogènes, sous une pluie de fusants, traqué ici par une fusée, là par un projecteur ennemis ! Ah ! mon Dieu ! Et nous jeûnions depuis trois jours ! Les autres tenaient, attaquaient, contre-attaquaient. Et quand nous nous retrouvâmes, que de vides dans nos rangs ! Plus de colonel, plus de commandant, mais du courage toujours ! Une seule chose nous étonnait, c'était d'être relevés ! Depuis lors, nous nous reformons à l'arrière. Mais croyez bien que nous ne sommes pas fatigués ! A l'heure où je vous écris une compagnie de mitrailleuses se rend à l'exercice. Nous sortons d'en prendre. Mais nous allons y revenir et en attendant on se fait les poings. Il faut en finir cette fois ! (Abbé F. Q.)

*Et maintenant, nous revenons à un récit de M. l'abbé Thellier de Poncheville. C'est sa tournée d'aumônier division-*



*naire qu'il nous raconte. On ne se lasse pas à lire ces descriptions de choses vues, où la note émue et très haute, toute de foi vivante et de patriotisme empoignant, perce si souvent. On est toujours devant Verdun.*

LA TOURNÉE DE L'AUMÔNIER DIVISIONNAIRE SOUS LES FORTS DE VERDUN. — Hier la canonnade semblait s'assoupir comme lasse elle-même de sa violence ininterrompue depuis un mois. Ce matin, elle se ranime avec fureur. L'horizon tremble d'épouvante. Rumeurs de colère et de mort là-bas, rumeurs d'anxiété ici dans les coeurs. Que deviennent nos camarades jetés en cet enfer? Que devient la fortune de la France ?

Une accalmie me permet de sortir du fort. Je m'engage dans un vilain boyau, prudent mais fatigant, puis dans un sous-bois tranquille, et enfin dans une plaine à découvert, où il n'est même pas besoin d'un écriteau pour avertir que le passage est dangereux. En me baissant, protégé par quelques menus branchages, je me faufile sans accroc jusqu'à une sapinière d'où un autre boyau à peine creusé s'avance face à l'ennemi vers le bastion qui sert de relai à nos blessés. Tant bien que mal, j'y arrive. Aucune souffrance en ce moment qui réclame mon secours.

Des officiers d'artillerie me font admirer le panorama de la bataille. Un creux dans un talus, c'est tout leur poste d'observation. Devant nous s'étend la plaine de la Meuse, la vallée douce et profonde où se joue l'avenir de la France.

La lutte semble ne se livrer que dans le ciel. Sur nos têtes, sifflements, ronflements, grondements vont et viennent, dans tous les sens. On suit, au son, le trajet de ces monstres aériens qui, d'une ligne à l'autre, tissent sans répit leur réseau de mort. Nos "75" exécutent en ce moment ce que les poilus appellent une *bamboula* : comme si les canons, pris de folie, portaient tous en danse à la fois. C'est un tir d'encer-



clement sur un boqueteau où nos avions ont signalé une organisation de repos pour les réserves allemandes.

Pendant que j'inspecte cet horizon sinistre, deux dessinateurs militaires prennent à côté de moi un croquis d'ensemble du terrain. Leur crayon trace ses lignes avec un calme parfait. Cependant les obus se rapprochent et nous invitent à ne pas trop prolonger notre séjour qui deviendrait vite désagréable. Les carnets de dessin se replient en bon ordre: la séance de pose reprendra dans une heure.

Il n'y a pas de blessés ce matin dans le voisinage. Je rentre donc en forêt pour porter ailleurs ma pharmacie de campagne et le réconfort de Dieu. Le long du chemin, ce sont toujours les mêmes spectacles lugubres, les mêmes éclatements qui broient tout: les branches, les pierres, le sol lui-même. Contraste délicieux ! un oiseau abandonné continue de faire entendre sa chanson printanière au sein de cette désolation.

Ma carte seule me guide à travers le chaos. Il me faut franchir encore une crête battue, sur laquelle toute trace de sentier a fini par disparaître. Fort à propos la trombe de mitraille s'apaise. Quelques artilleurs se montrent à l'orifice de leurs trous et m'indiquent la direction à suivre pour atteindre un ravin que je découvre péniblement.

Tout un bataillon y campe, à ciel ouvert, les pieds dans la boue, la tête sous la mitraille, attendant depuis plusieurs jours l'ordre de se porter en avant. Des abris précaires ont été creusés, protection bien fragile contre les monstres de fer et les charges d'explosifs qui poursuivent jusqu'ici leur oeuvre de dévastation. Plusieurs *cagnats* ont été défoncées au premier coup. Malgré cette menace perpétuelle de mort, les hommes restent à leur poste, silencieux, stoïques, plus fatigués de l'inaction qu'effrayés du danger.

Quelle accumulation de souffrances ! Le froid, le som-



meil, la soif, la faim... Le ravitaillement leur arrive avec peine. Les cuisines roulantes doivent s'arrêter à trois kilomètres. Chaque nuit la longue corvée des porteurs de bouteillons se met courageusement en marche pour aller chercher la bonne pitance chaude. Presque à chaque carrefour, on rencontre un obus ; l'équipe se jette à terre, la soupe en fait presque autant. Elle arrive diminuée, refroidie, salie. Quelques cuillerées de graisse ! Et, en voilà pour 24 heures. On grogne un peu pour n'en pas perdre l'habitude. On tient bon quand même. Ah ! les beaux soldats de France !

Des amis m'ont aperçu, et leurs voix joyeuses m'interpellent. Nous causons par petits groupes, au fond de cette cuvette de vase. Un mot d'encouragement, dans des circonstances aussi cruelles, est bon à tous les coeurs. Ceux qui ont la foi trouvent près du prêtre un secours d'un prix plus divin. Je porte sur moi quelques hosties, ma dernière réserve, la sainte réserve celle-là. Trois soldats communient en viatique, dans une excavation en talus. Ma longue course n'aurait-elle abouti qu'à cette fraction du pain, je n'aurais pas perdu ma journée. Un agent de liaison m'est prêté pour me conduire chez le médecin chef d'un régiment où je suis attendu ce soir. L'obscurité rend plus désagréable ce trajet final. Mon pied heurte à chaque pas les énormes débris projetés par un tir récent. Deux heures plus tôt, pas un être vivant n'eût réussi à passer sur cette ligne. Les derniers coups meurent à distance, s'éloignant de plus en plus. La voie est libre : mon guide m'y entraîne à rapides enjambées, c'est plus sûr.

Au seuil de sa casemate, le major et ses aides m'accueillent cordialement. Les visites sont rares dans ces tristes parages, les nouvelles aussi. Un vieux journal, qui a déjà vécu trois jours dans ma poche, met en liesse ces exilés. On me fait fête à table : nappe blanche et vin de Bordeaux. D'où viennent ces étonnantes richesses?... Mais qu'est-ce que cela,



près de ces âmes françaises dont le rire est toujours aussi clair et l'énergie aussi calme en pleine mêlée ! Durant le temps que nous soupçons en devisant comme des frères, une volée de mitraille secoue notre logis, sans y rien casser d'autre qu'une bouteille déjà vide, qui dégringole de son étagère en bois. Pour ce joli coup, les artilleurs boches en ramassèrent des quolibets !

La nuit est tout à fait sombre à présent. Heure propice à une patrouille plus hardie vers les postes de bataillon. Un clair de lune bienveillant se lève pour orienter mes recherches. Dans la sérénité de ce ciel lumineux, la terre elle-même s'adoucit et la guerre, un instant, fait silence. La fureur des hommes s'est tue. Écoutent-ils les inspirations de paix qui viennent de Dieu ? Je m'en vais seul, en tout cas, sous sa sauvegarde, dire aux glorieuses victimes les mots qui aident à souffrir et qui préparent à mourir. (Abbé Th. de P.)

*Verdun ! Quelle gloire les armes de France n'y auront-elles pas trouvée ! Qui eût pensé qu'un tel choc, et qui dure depuis si longtemps, était possible ? Que les hommes sont fous de s'entre-tuer ainsi ! Mais puisque le sort en est jeté, il faut bien admettre que cette guerre de géants a des beautés terribles. Le récit qu'on va lire porte les initiales G. A., qui sont, croyons-nous, celles du chanoine Ardant, qui est là, lui, au front, depuis tantôt deux ans.*

COUP D'OEIL D'ENSEMBLE PAR UN AUTRE AUMÔNIER. — Dès le 12 février, nous nous attendions à l'attaque. Plusieurs déserteurs allemands s'étaient rendus dans nos lignes et avaient annoncé l'offensive qui se préparait. Les précautions étaient prises. Toutes les troupes étaient en alerte. Les généraux et les colonels avaient gagné leurs postes de commandement. Jour et nuit, le génie et l'infanterie complétaient les moyens

de défense : fils de fer, tranchées, boyaux. En même temps, les renforts arrivaient. Sur toutes les routes défilaient régiments, batteries, caissons, voitures de toutes sortes. Les escadrilles d'aviation se complétaient. De nouvelles ambulances s'installaient un peu à l'arrière. On évacuait la population civile des villages les plus rapprochés de la ligne de feu. Les munitions s'accumulaient dans les parcs, dans les dépôts, aux abords des cantonnements. C'était vraiment le branle-bas de combat.

Le combat commença le 21 février par une formidable canonnade, qui s'est ralentie à certains jours, mais qui n'a jamais entièrement cessé. Le bruit assourdissant nous poursuivait jour et nuit. On a fini par s'y habituer... si bien que c'est maintenant le silence qui nous étonne. Tandis que notre artillerie tirait sur les cantonnements boches, les nôtres étaient aussi *arrosés* en *marmites*, comme on dit maintenant. On s'installait dans les caves, après les avoir étayées. On profitait de l'accalmie qui suit habituellement une rafale pour faire une course rapide dans le village, pour évacuer les blessés en dehors de la zone dangereuse.

Le service de santé, les brancardiers régimentaires et divisionnaires, les musiciens — qui sont des brancardiers de renfort — ont fait preuve du plus grand dévouement, de la plus parfaite abnégation. Leur rôle de bons samaritains était parfois plus périlleux que celui des troupes combattantes. Celles-ci, même en première ligne, étaient souvent moins atteintes, dans leurs abris profonds et solides, que les médecins-majors et leurs équipes circulant sur des routes depuis longtemps repérées et canonnées jour et nuit. Le livre d'or de la médecine militaire et des services qu'elle dirige s'est enrichi des noms glorieux de morts et de blessés.

Que dire du beau courage des combattants ! Il faut avoir entendu le formidable vacarme de la grosse artillerie pour



pouvoir apprécier comme il convient le mérite de ceux qui ont tenu sous cet ouragan de fer et de feu, et qui ne sont sortis de leurs tranchées bouleversées que pour chasser l'ennemi, la baïonnette aux reins. Tout le monde a fait magnifiquement son devoir : zouaves, tirailleurs, fantassins, artilleurs, aviateurs, téléphonistes, sections de ravitaillement. On comprenait la gravité de l'heure et qu'il fallait à tout prix empêcher l'ennemi de passer. La pensée de la grande lutte, dont le monde attendait anxieusement l'issue, exaltait tous les courages et disposait à tous les sacrifices. On était fier d'être de *l'armée de Pétain*, des défenseurs de Verdun.

Nos généraux savaient à merveille entretenir cette flamme. Lisez ces ordres du jour que nous écoutions en frémissant : — “ Les troupes du secteur... ont montré à l'ennemi qu'après quinze jours d'un bombardement infernal, elles le cloueraient sur place. — En attendant mieux, à leurs chefs et à elles toutes mes félicitations de soldat. — La ...e division a mis une belle page dans l'histoire de la grande guerre. Elle l'a marquée de son sang. Morts ou vivants, bravo les Gascons ! ”

Et encore : — “ La ...e brigade s'est couverte de gloire par la vigueur des attaques sur le bois des Corbeaux. Le colonel M... en tête, elle a tout d'abord offert son sacrifice à la patrie, demandé l'appui de celui qui soutient toutes les énergies ; puis, les coeurs hauts, les âmes fortes, elle a foncé sur l'ennemi et l'a refoulé. Montagnards de l'Auvergne, les soldats des ...e et ...e régiments ont mêlé leur sang à celui de leur chef. C'est par la volonté de vaincre qu'on obtient la victoire. Et la victoire, nous l'aurons, parce que nous la voulons ! ”

L'aumônier fait écho à ces vibrantes paroles. Les réunions militaires sont plus rares que dans la période de calme relatif. Mais quand il peut grouper ses chers soldats dans

une grange entre deux bombardements, pour la prière du soir ou pour un service funèbre à l'intention des chefs et des camarades tombés au champ d'honneur, il s'efforce lui aussi d'exalter les courages : “ Le poète célébrait autrefois les *soldats de l'an deux* ; que pourra-t-on dire de vous, ô *soldats de l'an seize* ? Vous êtes en train de sauver la France et d'achever la guerre par une victoire qui nous rendra la paix glorieuse. Plus tard, il vous suffira de dire : “ J'étais de l'armée qui défendait Verdun ” pour qu'aussitôt on vous réponde : “ Voilà un brave ! ”

L'autre dimanche, en commentant l'évangile de la Transfiguration, l'aumônier disait encore que ces sommets des Hauts-de-Meuse et du Mort-Homme, dont on avait voulu faire le calvaire de la France, seraient son Thabor et sa montagne de l'Ascension, où elle se montrera plus que jamais invincible et immortelle.

Vous voyez que nous vivons des heures sublimes. Priez pour nous, afin que nous poursuivions heureusement la tâche commencée et que nous ayons l'honneur et la joie de repousser définitivement les Barbares. (Abbé G. A.)

*A ces pages émouvantes de nos amis et dévoués collaborateurs on nous permettra de joindre ici quelques extraits d'un article du *Matin de Paris* (26 mars), de M. Louis Barthou, l'ancien président du conseil, que nous avons connu à Montréal, il y a trois ans, lors de la venue chez nous de la Délégation Champlain. Cela, on le verra, se passe de commentaires.*

Je rentre de l'Argonne et de Verdun. J'y ai vu des hommes ! Nous ne pouvons pas mesurer, si nous ne les avons pas approchés jusqu'aux limites voisines de l'action, tout ce que nous leur devons. Nous disons qu'ils sont des héros, mais



sommes-nous sûrs de donner à ce mot toute sa signification ? Surtout, savons-nous à quel point ils en sont dignes ? Au souvenir de ce que j'ai vu, de ce que j'ai entendu, et dont il m'est, par prudence et par discrétion, interdit de tout dire, je me sens encore ému d'une admiration frémissante. Les chefs et les soldats se valent. Ils parlent les uns des autres avec une loyauté de gratitude et de confiance qui démontre leur union, leur affection réciproque, l'exaltation jusqu'au sacrifice de leur commun dévouement. Ils ne connaissent que la France. Ils l'aiment, ils la défendent et ils la sauvent. Un général me disait : " Ici, pour faire son devoir, il faut faire plus que son devoir. Si l'on se fixe à soi-même son tarif, on risque d'être au-dessous. " Les soldats de la France ne sont pas au-dessous. Ils se sont fixé un tarif d'héroïsme. Ils se donnent tout entiers. Et leur simplicité égale leur courage. La vraie grandeur ignore qu'elle est grande.

*M. Barthou s'est rendu à un observatoire d'où il a pu embrasser le panorama du champ de bataille de Verdun.*

De ce fort dominant, j'aperçois les lieux célèbres où elle se déroule : Douaumont, la côte de l'Oie, le Mort-Homme, le bois des Corbeaux, les bois Bourrus, sur lesquels des fumées s'élèvent dont la couleur indique aux initiés le calibre de l'obus tombé. A ma gauche, vers Malancourt, le canon fait rage sans discontinuer. C'est le sourd roulement des batteries allemandes, qui rugissent comme des bêtes fauves, coupé par le clair sifflement de notre "75", toujours allègrement à sa tâche, et par nos "105", qui font merveille. Le duel d'artillerie annonce l'attaque. Après une préparation intense, où ils ont criblé d'obus — dix mille ! — quelques mètres de tranchées, les Allemands lancent leurs masses. Evidemment, ils y gagnent quelque chose, une légère avance, un petit bois

ou un petit village. Mais à quel prix et pour quel résultat ! Nous ne devons, nous, gens de l'arrière, ni nous en étonner, ni nous en émouvoir. Il faut savoir, au contraire, il faut dire, il faut répéter que sans doute les Allemands avanceront encore. On s'y prépare, mais on ne s'en effraye pas. L'essentiel est qu'ils ne franchissent pas une certaine ligne. Quand on a causé avec ceux qui commandent, on est sûr qu'ils ne la franchiront pas.

*Et maintenant quelques mots sur les grands chefs, qui ont enfin cessé d'être anonymes.*

Le coup de la surprise a raté. A quoi bon dissimuler que tout au début, dans les premiers jours, la situation fut grave ? Castelnau arriva et la rétablit. Ceux qui l'ont vu, le vendredi matin, sur le perron de la mairie du petit village qui, demain, sera célèbre, n'ont pas de mots pour dire l'impression produite par son calme, par son sang-froid, par sa souriante présence d'esprit. Cette minute relève de l'histoire. Il y avait là, justement, revêtu de l'habit militaire, un historien pour la saisir. Il appartenait à l'homme qui avait sauvé Nancy de sauver Verdun. Le coup d'oeil, la résolution, le sens militaire de Castelnau, père héroïque et soldat magnifique, ont deux fois rendu à la France des services que la France n'oubliera pas.

*Après Castelnau, c'est Pétain, ou plutôt, avec Castelnau, c'est Pétain ; car leurs deux noms ne seront jamais séparés dans l'histoire de cette bataille gigantesque.*

Verdun sauvé, il fallait garder Verdun. Castelnau confia la tâche redoutable à celui qui en était le plus digne. L'Artois et la Champagne avaient révélé Pétain. C'est à Pétain



qu'échut l'honneur de poursuivre la bataille, de limiter l'avance allemande, d'arrêter le kronprinz dans une marche où il criait déjà sa grande victoire. Ce n'est plus le kronprinz qui sera vainqueur. Depuis un mois, un homme, un véritable homme de guerre, lui tient tête. Il lui barrera la route. — Quand on parle du général Pétain, le même mot, quel que soit celui qui en parle, vient sur les lèvres : *c'est un chef*. Dès qu'on l'aborde, cette impression domine. Grand, élancé, souple, la parole sobre et précise, le geste ferme, il est fait pour commander. On le disait froid. J'ai rarement trouvé, associée à de plus hautes responsabilités, plus d'aisance enjouée et charmante. Il sait ce qu'il veut, et il le veut bien. Il ne s'abandonne pas à la fortune : il la prépare. Il suppute, pour y faire face, toutes les combinaisons de l'adversaire, ne laissant rien au hasard de ce qui peut être prévu, décidé et organisé. — Optimiste ? Oui, mais essentiellement réaliste. Il y a ceux qui attendent leur chance, et il y a ceux qui la méritent. Le général Pétain mérite la sienne. Il a la clairvoyance, la résolution, la ténacité, le courage des initiatives et celui des responsabilités. On sent chez ses collaborateurs, au milieu desquels le général Herr a pris loyalement une place utile, la fierté de travailler avec un tel chef. Ils l'adorent. Les soldats aussi. J'ai vu, sur son passage, la confiance et la reconnaissance allumer leurs regards. Sa simplicité le rapproche d'eux. Sans les étoiles sur son casque, on le prendrait pour un simple poilu. Mais sa bonté n'est pas de la faiblesse. La partie est de celles où chacun doit se donner tout entier. L'exemple vient de haut. Le général Pétain se donne sans compter à sa tâche. Rien du service ne lui échappe. Aussi les choses marchent-elles bien.

*Et M. Barthou conclut avec une foi contagieuse :*

Je rapporte de la confiance ou, pour mieux dire, la con-

fiance. Là-bas, elle est dans l'air, elle y flotte, on la respire, on s'en imprègne. Les chefs et les soldats ne doutent pas. Comment douterions-nous ? Il y aura encore des soubresauts. Si nous entrons dans une période qui peut être le commencement de la fin, cette fin risque fort d'être dure et longue. Mais elle sera libératrice. J'en dois la certitude, qui jamais pour moi ne fut plus grande, aux armées que j'ai vues à Verdun. Leur héroïsme si bien commandé fera la victoire de la France.

*Dieu la veuille, dirons-nous pour conclure à notre tour, oui, Dieu la veuille, cette victoire de la France, que nous appelons de tous nos vœux ! Mais puisse-t-elle aussi ne pas s'arrêter aux seules gloires périssables d'ici-bas ! Malgré la persistance de l'athéisme officiel, il nous est impossible de ne pas espérer que l'épreuve purifiera dans un autre sens et rapprochera de Dieu la très noble nation, comme a dit le grand Léon XIII (nobilissima Gallorum gens), dont nous portons le sang dans nos veines, et qui fut si longtemps dans le monde le soldat de Dieu.*

(E.-J. A.)

---



## Notes historiques

### SUR LES ECOLES D'AGRICULTURE

DANS QUÉBEC (1)

(SUITE ET FIN)

---

**Neuvième école d'agriculture de Québec.** — ECOLE D'AGRICULTURE D'OKA (1893). — Dans l'*Histoire de l'abbaye de Notre-Dame-du-Lac des Deux-Montagnes*, publiée en 1906, on lit ce qui suit au sujet de la création de la neuvième école d'agriculture dans notre province :

L'année 1893 vit la création d'une école d'agriculture à l'abbaye de Notre-Dame-du-Lac. — De tout temps il y eut des écoles dans les monastères. L'histoire elle-même est là pour attester qu'à certaines époques de la période si mouvementée du moyen-âge, alors que les princes et les peuples ne rêvaient que combats et conquêtes, la science dut se réfugier à peu près exclusivement dans les cloîtres, et ce sont les écoles monastiques qui eurent l'honneur de la conserver à l'humanité et de la développer au milieu des peuples qui, épris d'aventures chevaleresques et de gloire militaire, en faisaient fi la plupart du temps. — L'ordre de Cîteaux contribua largement, pour sa part, à cette grande oeuvre, et les bibliothèques nationales de France et des autres pays d'Europe abondent en manuscrits et en livres imprimés, qui sont les fruits des veilles de ces laborieux et consciencieux travailleurs que furent les moines. Voués par état à l'agriculture, les religieux de Cîteaux étaient naturellement bien placés pour en enseigner la théorie et la pratique, et ils le firent toujours avec constance et dévouement.

Les cisterciens de Notre-Dame-du-Lac suivirent en cela la glorieuse tradition de leurs pères. Dès leur installation dans le pays, leur habileté

---

(1) Voir la *Revue Canadienne* (livraisons d'avril et de mai 1916).

à tirer profit de terres jusque-là incultes fut bientôt remarquée des cultivateurs du voisinage. Des hommes de tout âge, paysans et citadins, demandèrent à travailler avec eux, afin de se mettre au courant de leur méthode de culture. Ce fut l'embryon d'une école d'agriculture que l'Etat ne devait pas tarder à encourager d'une façon toute particulière. — Le 8 mars 1893, l'honorable Louis Beaubien écrivait au Révérend Père Dom Antoine <sup>(2)</sup> pour régler définitivement la fondation d'une école de pomologie et d'agriculture à l'abbaye, promettant les subsides du gouvernement. Au nom et aux frais de la province la lettre du ministre renfermait une commande de pommiers pour être distribués dans les différents comtés. — Pour mieux marquer l'intérêt que prenait l'Etat à cette nouvelle école, l'honorable Beaubien vint y présider, le 21 septembre, la convention des missionnaires agricoles. Le monastère fut envahi ce jour-là par une foule nombreuse de visiteurs. Une députation du Lac-Saint-Jean, conduite par M. Lizotte, curé et missionnaire agricole, et M. Girard, député, vint assister à la conférence. — L'oeuvre était fondée.

Cette école d'agriculture a été depuis réorganisée. Le bâtiment qui lui est affecté est le premier monastère. C'est une vaste construction moderne, située dans un milieu agréable et pittoresque, avec une vue splendide sur le lac des Deux-Montagnes. Une dizaine de professeurs, tant religieux que laïcs, sont constamment occupés à former les futurs agriculteurs à l'exercice de leur noble profession. Les étudiants reçoivent en hiver quatre heures de classe par jour, un peu moins en été, alors que la pratique dans les divers départements de la ferme requiert plus de temps, plus de bras et aussi plus d'attention. La multiplicité et la diversité des industries, tant agricoles que domestiques, auxquelles les élèves sont initiés, font de cette école une sorte d'université agricole. Outre les gros travaux de la ferme et l'élevage des bestiaux, on y a établi une beurrerie et une fromagerie. On y travaille le bois nécessaire aux constructions et à l'entretien des bâtiments. On y enseigne l'agriculture, l'élevage de la volaille, le jardinage, la viticulture, etc. Les pépinières de La Trappe, où l'on voit des arbres fruitiers et d'ornementation les plus divers (de tous les pays) et surtout des pommiers, sont les plus belles de la contrée. Les élèves ont, pour leur enseigner cette partie de la science agricole, un professeur d'un savoir et d'une expérience consommés, M. Reynaud, attaché depuis plusieurs années à l'école, dont il a été un des premiers

---

(2) Dom Antoine fut le premier abbé d'Oka.



élèves, et à laquelle il consacre un dévouement dont nous aimons à faire l'éloge.

Pour remédier à l'insuffisance de l'instruction primaire chez un grand nombre de sujets, les religieux ont organisé un cours préparatoire par lequel passent les futurs élèves des cours techniques. Deux frères de Ploërmel sont spécialement chargés de ce cours. Une subvention du gouvernement permet à l'abbaye de recevoir un plus grand nombre d'élèves. Grâce à cette coopération et à cette réunion de forces, nombre de jeunes gens ont pu et peuvent encore se préparer à La Trappe un avenir heureux dans la carrière qu'un grand homme d'Etat américain (Washington) a appelé *la plus saine, la plus utile et la plus noble des occupations de l'homme*, nous voulons dire l'agriculture.

Un agronome d'une certaine célébrité a dit: *Il y a quatre puissances en agriculture : le travail, le savoir, la discipline et le capital*. Les religieux cisterciens possèdent éminemment les trois premières, et, sans avoir à leur disposition la quatrième, ils ont cependant accompli des oeuvres qui, confiées à d'autres mains, auraient coûté des sommes fabuleuses. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater les transformations opérées par eux depuis vingt-cinq ans sur un sol jusqu'alors inculte et couvert de broussailles. Leurs terres ont été soumises à un assolement régulier, judicieusement établi, et qui devait être et a été imité par les fermiers voisins. Ils ont, à côté des pâturages, créé des prairies artificielles et, aujourd'hui, leurs étables sont, sans contredit, les plus belles du pays. Le lait de leur troupeau, composé de très bonnes vaches laitières, est d'une pureté parfaite. Leur laiterie est tenue avec une propreté remarquable. Et la qualité de leur beurre et de leur fromage est due aux soins intelligents apportés à leur fabrication. Les récompenses obtenues par eux, dans les différents concours agricoles de la région, ont prouvé l'excellence de leurs méthodes culturales et industrielles. Aussi, le nombre des élèves désireux de profiter de leurs leçons augmente chaque année.

C'est en 1906 que l'auteur de *l'Histoire de l'abbaye* parlait ainsi. Depuis ce temps, l'école d'Oka a rapidement marché dans la voie du progrès. Pour s'en convaincre, il suffit de feuilleter le dernier annuaire (1916) de cette institution. On y voit que l'oeuvre, depuis 1907, s'est beaucoup développée. Ses succès étaient donc de plus en plus remarquables quand,

pendant l'hiver de 1907, les Pères Trappistes, répondant aux désirs et aux vœux du ministre d'agriculture de Québec, des autorités religieuses, du conseil de l'instruction publique et des missionnaires agricoles, se prêtèrent à la réorganisation plus parfaite d'une oeuvre de si grand intérêt national.

En 1908, l'école d'agriculture d'Oka a pris le nom d'institut agricole d'Oka et a été affiliée à l'Université Laval (26 mars). Il fut entendu que l'école conserverait de son passé ce qu'une longue expérience avait démontré effectif et profitable et que l'on grefferait sur cet acquis tous les développements et améliorations jugés utiles. On achèterait un matériel d'enseignement plus moderne et l'on élaborerait un programme d'études plus étendu. Cette transformation a été achevée au printemps de 1910.

Le régime actuel de l'institut comprend quatre années d'études aboutissant aux grades universitaires. En outre, pour les jeunes fils de cultivateurs se destinant à continuer, sur la ferme paternelle, l'oeuvre à laquelle ils ont été associés depuis leur enfance, l'institut donne un cours d'études pratiques de deux ans. Un enseignement spécial a été aussi organisé en faveur surtout des adultes empêchés d'appliquer dans toute leur ampleur les programmes réguliers. Cet enseignement comprend plusieurs cours abrégés tout-à-fait pratiques et dont la durée varie selon l'importance des spécialités dans lesquelles on désire se perfectionner.

En 1909 (9 et 10 février) eut lieu l'inauguration officielle de l'institut. La cérémonie fut présidée conjointement par l'honorable ministre de l'agriculture de Québec et par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal. Plusieurs ecclésiastiques distingués, des professeurs de l'Université et bon nombre d'amis bien connus de la classe agricole assistaient à cette inauguration. Ce fut l'une des plus belles assemblées que la province ait vu tenir en faveur de l'agriculture.



En 1914, le gouvernement provincial posa les fondations d'un nouveau bâtiment rendu nécessaire par le nombre toujours croissant des demandes d'admission. Ce bel édifice est maintenant terminé et est occupé, depuis l'automne 1915, par tout le personnel de l'institut.

NOTES DIVERSES SUR L'ÉCOLE D'AGRICULTURE D'OKA. — La ferme sur laquelle sont appelés à faire leur travail pratique les élèves de l'institut agricole d'Oka comprenait, en 1893, lors de l'ouverture de l'école, 258 arpents en bois, 464 en terre en préparation (défrichée mais non suffisamment épierrée), 248 en cultures variées, 30 en vergers, pépinières et jardins potagers. — En 1915, la ferme comprenait 400 arpents en bois (l'augmentation de terre à bois est due à l'achat de certains terrains adjacents à ceux donnés par les MM. de Saint-Sulpice). Environ 210 arpents sont en préparation (terre défrichée mais non suffisamment épierrée) ; tandis que 150 arpents sont en cultures variées et 85 en vergers, pépinières et jardins.

L'école d'agriculture d'Oka, dès qu'elle eut été organisée sous les auspices du ministère de l'agriculture de Québec, a touché, annuellement, une subvention de \$2,000 jusqu'en 1907. Depuis 1908, elle reçoit annuellement une subvention de \$5,500 à laquelle s'ajoute, depuis 1912, donnée par le ministère fédéral de l'agriculture, une subvention annuelle de \$20,000.

Voici maintenant la liste des directeurs et professeurs de l'école d'agriculture d'Oka depuis 1893 :

*Directeurs* : Très Révérend Père abbé Dom Antoine, avec l'assistance consécutive de MM. les abbés Delay, Lamarche et Piton, aumôniers, de 1893 à 1902; Révérend Père Macaire, de 1903 à 1904; Révérend Père Edouard, de 1904 à 1914; Révérend Père Patrice (directeur intérimaire

pendant la maladie du précédent), en 1914; Révérend Père Jean-de-la-Croix, de 1914 à ?. — *Professeurs d'agriculture générale*: MM. G. Boron, de 1896 à 1903; I.-J.-Amédée Marsan, <sup>(3)</sup> de 1904 à ?. — *Professeurs laïcs à divers titres*: MM. V.-T. Daubigny, art vétérinaire, de 1903 à 1904; G. Reynaud, arboriculture fruitière, botanique, de 1904 à 1912; Albert Dauth, art vétérinaire, de 1909 à ?; G. Dimitriou, physique et chimie agricole, génie rural, de 1909 à 1911; H. Dubois, physique et chimie agricole, génie rural, de 1911 à ?; N. Walch, physique et chimie agricole, génie rural, de 1912 à 1914; H. Nagant, physique et chimie agricole, préfet des études, de 1912 à ?; Anders Hansen, industrie du bacon et des viandes fumées, de 1913 à ?; A. Guerri, drainage, 1913; N. Savoie, drainage, de 1913 à 1915; Maurice Wigny, physique et chimie agricole, 1914; H. Quéva, et A. Dollo, pour remplacer M. Nagant, prisonnier en Allemagne, 1914; J.-N. Ponton, botanique, de 1915 à 9; Philippe Roy, de 1915 à ?; Firmin Létourneau, de 1915 à ?.

A part les professeurs laïcs, dont les noms précèdent, un bon nombre de pères et de frères trappistes ont été professeurs à divers titres depuis 1893. En voici la liste régulière depuis 1910 :

Père Edouard, géologie, géographie agricole, religion, de 1910 à 1914; Frère Liguori, aviculture, de 1910 à ?; Père Athanase, culture potagère et maraichère, de 1910 à ?; Père Arthur, apiculture, de 1910 à 1911; Père Léopold, botanique, floriculture (arboriculture fruitière depuis 1913), de 1910 à ?; Frère Isidore, zootechnie et industrie animale, de 1910 à ?; Père Maur, apiculture, de 1911 à ?; Frère Wilfrid, aviculture, de 1911 à ?; M. l'abbé Lorphelin, astronomie, langues et rédaction, de 1910 à 1912.

---

<sup>(3)</sup> Le 31 mai 1916, à l'Université Laval de Montréal, le titre de *docteur en agriculture* a été conféré à M. I.-J.-Amédée Marsan. Il y a cinquante ans que M. Marsan est professeur d'agriculture. C'est un ancien élève de l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il fait grandement honneur à l'institution qui l'a formé en 1866-67. Il a professé pendant trente ans passés à l'école d'agriculture de l'Assomption, de 1867 à 1899. Il est professeur à l'institut agricole d'Oka depuis 1904. La belle carrière de M. Marsan, dont les mérites viennent d'être reconnus par l'Université, devrait encourager la jeunesse canadienne-française à marcher sur ses traces. — J.-C. C.



Après la liste des maîtres, donnons celle des premiers élèves :

Il y avait à l'école d'Oka, en 1893, au moment de son organisation officielle, sept élèves dont voici les noms : MM. Emile Schmith, d'Alsace-Lorraine, entré en septembre 1890 ; Julien Toltz, du Jura (France), entré en octobre 1891 ; Gabriel Reynaud, du Nord (France), entré en 1892 ; Joseph Madden, de Londres (Angleterre), entré en octobre 1892 ; Arthur Dorval, de Longue-Pointe (Québec), entré en mars 1893 ; Joseph Boucher, de Montréal (Québec), entré en mars 1893 ; et Arthur Roy, de Sainte-Anne (Québec), entré en avril 1893.

Voici encore quelques listes qui précisent pour l'histoire le mouvement de la vie éducationnelle de l'institut d'Oka, celle d'abord des services et des chefs de pratique pour l'année courante (1916), et celle ensuite des entrées annuelles des élèves à Oka, de 1893 à 1915.

*Services et chefs de pratique pour 1916* : Frère Gérard, (pratique agricole) ; Père Athanase (pratique horticole) ; M. P. Roy (pratique d'expériences) ; Père Léopold (pratique arboricole) ; Frère Isidore (pratique chevaline) ; Frère Isidore (pratique bovine) ; Frère Isidore (pratique ovine) ; Frère Jules (pratique porcine) ; Frère Wilfrid (pratique avicole) ; Père Maur (pratique apicole) ; M. I.-J.-A. Marsan (génie rural) ; Frère Edmond (beurrerie) ; Frère Edmond (fromagerie) ; Père Athanase (conserves alimentaires) ; M. A. Hansen et Frère Jules (viandes fumées).

*Entrées des élèves à Oka, de 1893 à 1915* : En 1893, 7 élèves ; en 1894, 26 ; en 1895, 43 ; en 1896, 45 ; en 1897, 49 ; en 1898, 36 ; en 1899, 41 ; en 1900, 35 ; en 1901, 61 ; en 1902, 48 ; en 1903, 43 ; en 1904, 75 ; en 1905, 65 ; en 1906, 48 ; en 1907, 67 ; en 1908, 56 ; en 1909, 71 ; en 1910, 100 ; en 1911, 99 ; en 1912, 91 ; en 1913, 116 ; en 1914, 64 ; en 1915, 97 — soit, de 1893 à 1915, en 22 ans, 1383 élèves.

Pour compléter ces notes historiques sur l'école d'agriculture et sur l'institut agricole d'Oka, il ne reste plus qu'à

donner la liste que voici des bacheliers ès-science agricole, qui ont pris leurs grades à l'institut depuis que celui-ci est affilié à l'Université Laval :

En 1911, MM. J.-B. Blanchard, L.-M. Grignon, R.-A. Rousseau ; en 1912, MM. Henri Cloutier, Jean-Charles Magnan, Abel Raymond, Stanislas Simard, Arthur Tardif ; en 1913, MM. E. Montreuil, J. Reboul, Alphonse Roy, Téléphore Roy ; et en 1914, MM. Alphonse Desilets, Arthur Fortin, Firmin Létourneau, P. Reboul, Philippe Roy, Maurice Talbot ; soit, en tout, 18 bacheliers.

**Dixième école d'agriculture de Québec. — ECOLE D'AGRICULTURE DE COMPTON (1894-1904).** — On se rappelle avoir lu, au cours de ces notes sur les écoles d'agriculture de Québec, qu'en 1872-73 il avait été sérieusement question de la fondation d'un collège ou d'une école pour l'enseignement de la science agricole aux fils de cultivateurs anglais des Cantons de l'Est. Cette école, qui devait s'établir à Compton, ne put s'ouvrir alors, nous l'avons dit, par suite de malentendus survenus, (au moment de l'organisation finale), entre les promoteurs de l'entreprise et le ministre de l'agriculture. Plus tard, cet essai manqué fut repris sur d'autres bases. Voici un extrait de la loi adoptée à ce sujet par la législature de Québec :

Attendu que l'honorable John McIntosh, shérif de la cité de Sherbrooke, et Herbert-D. Smith et Joseph-A. Dufort, tous deux cultivateurs de Compton, ont, par leur pétition, représenté qu'ils ont reçu et pris possession d'une terre et de bâtiments dans le comté de Compton en leur qualité de syndics de la *ferme modèle* de Compton et qu'ils ont demandé que ces syndics soient constitués en corporation pour promouvoir l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture, et attendu qu'il est à propos de faire droit à leur demande, — A ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la législature de Québec, décrète ce qui suit :  
1<sup>o</sup> Les syndics de la ferme située à Compton formée des lots quatorze et quinze du sixième rang de Compton, et comprenant cent cinquante acres, plus ou moins, avec bâtiments actuellement possédés en fidéicommiss par



l'honorable John McIntosh, Herbert-D. Smith et Joseph-A. Dufort, sont constitués, pour l'administration de cette ferme, en corporation sous le nom de *La ferme modèle de Compton*. . . . . 10° L'acte d'accord du 19 mars 1894 entre le commissaire de l'agriculture et la corporation du village de Compton est aussi ratifié. . .

Cette loi a été sanctionnée le 12 janvier 1895. L'acte d'accord dont il est question avait été adopté le 18 mars 1894, entre l'honorable commissaire de l'agriculture de Québec, M. Louis Beaubien, et M. A.-L. Pomroy, maire de Compton, et avait pris effet à cette date. On trouve dans le rapport de l'honorable commissaire de l'agriculture de Québec (17 août 1894) un rapport préliminaire concernant cette ferme-école adressé à l'honorable ministre par M. R. Robertson, gérant depuis le 1er avril. Un second rapport est rédigé par l'honorable John McIntosh en 1895, en sa qualité de représentant du ministère de l'agriculture de Québec dans le syndicat qui régissait la ferme-école. Le premier rapport régulier du directeur de l'école d'agriculture de Compton se trouve inséré dans celui de l'honorable commissaire de l'agriculture de Québec pour 1896. Ce directeur était M. John-M. Lemoyne, habile agriculteur de Stanstead, qui avait pratiqué autrefois l'agriculture en Ecosse. L'école de Compton recevait une allocation annuelle de \$4,500. Quinze bourses lui étaient allouées pour autant d'élèves. Il y avait sur la ferme une beurrerie-école qui recevait le lait des troupeaux laitiers des cultivateurs des environs.

En feuilletant les neuf rapports de M. Lemoyne, on constate que l'école de Compton était une école de pratique plutôt que de théorie. Outre qu'ils apprenaient la pratique de l'agriculture dans toutes ses formes, les élèves étaient à même de prendre des leçons d'industrie laitière dans la beurrerie attachée à l'école dont le fabricant — M. H.-Weston Parry—était un expert très compétent, et des leçons d'arbori-

culture fruitière à la station d'expérimentation fruitière organisée sur la ferme en 1898 par le ministère provincial de l'agriculture. Des leçons et conférences théoriques sur l'agriculture étaient données par un professeur d'agriculture non-résidant à la ferme, mais qui s'y rendait périodiquement.

Voici quelques notes concernant le personnel de l'école de Compton, pendant les neuf années de son existence, de 1894 à 1904 :

*Directeurs* : MM. Robert Robertson, de 1894 à 1895; John McIntosh, de 1895 à 1896; John-M. Lemoyne, de 1896 à 1904. — *Professeurs d'agriculture* : MM. Robert Robertson, de 1895 à 1896; John Ewing, de Melbourne, de 1896 à 1902; J.-A. Dresser, de Richmond, de 1902 à 1903; M. Hudspeth, de Lennoxville, de 1903 à 1904. — *Professeur d'art vétérinaire* : M. le Dr Dunton, m. v., en 1894. — *Chef de pratique*: M. Bjorkelund. — *Fabricant de beurre* : M. H. Weston Parry, de 1894 à 1904.

Donnons enfin la liste d'entrée des élèves pour les neuf années d'existence de cette école de Compton :

En 1895-96, 6 élèves; en 1896-97, 13; en 1897-98, 13; en 1898-99, 12; en 1899-1900, 12; en 1900-01, 12; en 1901-02, 12; en 1902-03, 12; en 1903-04, 12; soit, en tout, 104 élèves.

**Onzième école d'agriculture de Québec.** — COLLÈGE D'AGRICULTURE MACDONALD (1907-....). — Le voyageur qui parcourt en chemin de fer (Grand Tronc ou Pacifique Canadien) la route de Montréal à Vaudreuil arrête volontiers ses regards, quelques instants avant d'arriver à Sainte-Anne-de-Bellevue, à gauche des deux voies ferrées, vers la rivière Saint-Laurent, sur la belle architecture d'un groupe de constructions d'aspect fort remarquable : c'est le Collège Macdonald. Ce collège d'agriculture est dû à la munificence d'un de nos millionnaires canadiens de Montréal, Sir William-C. Mac-



donald, qui l'a érigé et doté pour l'avantage de notre population rurale de langue anglaise. Il avait, en effet, pour but de promouvoir l'éducation de la classe agricole, de faciliter les recherches dans le domaine des sciences pratiques, d'aider à la dissémination des connaissances ainsi acquises et de travailler à la formation d'éducateurs qui seraient ensuite chargés de répandre l'enseignement agricole à travers les campagnes.

A la demande de Sir William, M. le Dr James-W. Robertson, commissaire de l'industrie laitière du Canada, démissionna à la fin de l'année 1904 pour se charger de l'organisation du nouveau collège. De 1905 à 1907, il consacra son énergie à l'érection des constructions, à leur aménagement, et à l'organisation du corps enseignant. Dans l'automne de 1907, le collège ouvrait ses portes, et M. Robertson en devenait le premier principal. Peu d'hommes ont accompli avec autant de succès, en aussi peu de temps, une oeuvre aussi considérable.

Le Collège Macdonald comporte trois écoles distinctes : une école d'agriculture, une école normale pour la formation des instituteurs et des institutrices et une école ménagère (household science school). La ferme sur laquelle est situé le collège comprend une vaste étendue de 786 acres de la meilleure terre arabe qui se puisse trouver sur l'île de Montréal. Cette ferme se divise en quatre sections principales : 1° Une immense cour (*campus*) comprenant une vaste et superbe pelouse, un grand jardin scolaire et des cours de récréation pour les étudiants des deux sexes; 2° Des terrains d'expérimentation composés de diverses parties illustrant d'une manière pratique les recherches de tout genre qui s'y font constamment dans la culture des grains, des herbes, des plantes variées, des arbres et des arbustes fruitiers et d'ornement, etc.; 3° La ferme pour le développement de l'horticulture, de

la culture maraîchère et de l'aviculture; 4° La grande ferme d'agriculture et d'élevage. Au milieu du *campus* sont érigés les huit grands édifices qui constituent le collège proprement dit. Ce collège est affilié à l'Université McGill de Montréal, et tous les cours qui y sont donnés conduisent aux grades universitaires.

Nous ne voulons traiter, dans ces notes, que de ce qui concerne, au Collège Macdonald, l'école d'agriculture. Cette école, ouverte le 12 novembre 1907, a actuellement pour en diriger les études, M. le principal F.-C. Harrison, d. sc., et un corps de trente-deux professeurs. Voici les principales divisions du programme d'étude, avec les noms de chacun des professeurs titulaires qui en sont actuellement chargés :

1° *Bactériologie*, professeur \*F.-C. Harrison, D. Sc., f. r. s. c.; 2° *Biologie*, professeur \*William Lochhead, b. a., m. sc.; 3° *Physique*, professeur \*Carleton-J. Lynde, ph. d.; 4° *Chimie*, professeur \*J.-F. Snell, ph. d.; 5° *Zootéchnie, industrie animale*, professeur \*H. Barton, b. s. a.; 6° *Culture des céréales*, professeur James Murray, b. s. a.; 7° *Horticulture et arboriculture*, professeur T.-G. Bunting, b. s. a.; 8° *Industrie laitière domestique*, Miss Jennie Reid, n. d. d.; 9° *Aviculture*, professeur M.-A. Jull, b. s. a.; 10° *Génie rural, mécanique, travail manuel*, professeur George-E. Embertley; 11° *Médecine vétérinaire*, professeur A. Savage, b. s. a., d. m. v.; 12° *Langues et histoire*, professeur Douglas MacFarlane, ph. d.

Nous donnons maintenant une liste des divers professeurs qui ont enseigné à l'école d'agriculture du Collège Macdonald, depuis son ouverture en 1907 jusqu'à la présente année, dans les diverses sections que nous indiquons également :

*Bactériologie*, professeur F.-C. Harrison, d. sc., de 1907 à 1916; *Biologie*, professeur William Lochhead, m. sc., de 1907 à 1916; *Physique*, pro-

---

(\* ) Membres de la faculté d'agriculture.



fesseur Carleton-J. Lynde, ph. d., de 1907 à 1916; *Chimie*, professeur J.-F. Snell, ph. d., de 1907 à 1916; *Zootchnie, industrie animale*, professeur H. Barton, b. s. a., de 1912 à 1916; *Culture des céréales*, professeur Léonard S. Clinck, m. s. a., de 1907 à 1915; professeur James Murray, b. s. a., de 1915 à 1916; *Etude de la nature*, professeur John Brittain, d. s. a., de 1907 à 1913; *Horticulture et arboriculture*, professeur W.-Saxby Blair, de 1907 à 1913; professeur T.-G. Bunting, b. s. a., de 1913 à 1916; *Industrie laitière domestique*, professeur Miss Janet Macnaughton, n. d. d., de 1908 à 1911; professeur Miss Jenny Reid, n. d. d., de 1911 à 1913; *Aviculture*, professeur Fred.-C. Elford, de 1907 à 1912; professeur M.-A. Jull, b. s. a., de 1912 à 1916; *Génie rural, mécanique, travail manuel*, professeur John Fixter, de 1907 à 1912; professeur Geo.-E. Emberley, de 1912 à 1916; *Entomologie et zoologie*, professeur J.-M. Swaine, m. s. a., de 1907 à 1912; *Médecine vétérinaire*, professeur A.-R. Metcalfe, v. s., de 1911 à 1914; professeur A. Savage, d. v. m., de 1914 à 1916; *Langues et histoires*, professeur Douglas MacFarlane, ph. d., de 1908 à 1916.

Depuis l'ouverture du Collège Macdonald, il n'y a eu que deux titulaires au poste de principal, M. le Dr James-W. Robertson, l. l. d., c. m. g., depuis le 5 novembre 1907 jusqu'au 1er janvier 1910, et M. le Dr F.-C. Harrison, b. s. a., d. sc., depuis janvier 1910 jusqu'au moment actuel.

Les entrées annuelles des étudiants au collège d'agriculture Macdonald, depuis 1907 jusqu'à 1916, se chiffrent ainsi qu'il suit :

En 1907-08, 38 élèves; en 1908-09, 65; en 1909-10, 103; en 1910-11, 127; en 1911-12, 131; en 1912-13, 105; en 1913-14, 138; en 1914-15, 149; en 1915-16, 107; soit un total de 863.

Outre ces entrées pour les cours réguliers de première, seconde, troisième et quatrième années, et pour les cours spéciaux, on a compté 354 entrées pour les cours abrégés, depuis l'année 1909-10 jusqu'à l'année 1916, ce qui porte le nombre total des étudiants à 1217.

Depuis l'affiliation du Collège Macdonald à l'Université

McGill, en 1908, des diplômes de bachelier ès-science agricole (b. s. a.) ont été obtenus par les élèves dont nous allons aussi donner les noms. La première promotion date de 1911.

*Classe de 1911.* — W.-H. Brittain, de Truro, N.-E.; F.-E. Buck, de F. E. C. (\*), France; R.-P. Gorham, de Fredericton, N.-B.; F.-S. Gridale, de Vermilion, Alta; F.-H. Grindley, de Ottawa; R. Innes, de F.-E. C. France; W.-J. Reid, de Summerside, I.-P.-E.; E.-M. Straight, de Manchester, N. H.; C.-M. Spencer, de Wanganni, N.-Z.; A. Savage, de F.-E. C., France; R. Summerby, de Collège Macdonald; C. Sweet, de Regina, Sask.; C.-M. Williams, de F. E. C., France; G.-W. Wood, de Winnipeg, Man.; soit un total de 14 bacheliers.

*Classe de 1912.* — W.-W. Baird, de Nappan, N.-E.; F.-S. Brown, de F. E. C., Ottawa; A.-A. Campbell, de Caledonia Spring, Ont.; M.-B. Davis, de F. E. C., Ottawa; C.-F.-W. Dreher, de F. E. C., France; H.-B. Durost, de Fredericton, N.-B.; S.-M. Fiske, de Florenceville, N.-B.; K.-M. Fiske, de Florenceville, N.-B.; D.-B. Flewelling, de F. E. C., France; E.-A. Lods, de Cowansville, P. Q.; R.-S. Kennedy, de F. E. C., France; J.-R.-N. Macfarlane, de F. E. C., France; A.-R. Ness, Collège Macdonald; R. Newton, de Woodstock, N.-B.; L.-V. Parent, de Rougemont, P. Q.; E. Rhoades, de Ottawa; J.-G. Robertson, de Davidson, Sask.; J.-M. Robinson, de F. E. C., France; L.-C. Raymond, de Collège Macdonald; J.-A. Simard, de Québec, P. Q.; soit un total de 20 bacheliers.

*Classe de 1913.* — J.-S. Dash, de Barbades, I. O. A.; E.-N. DuPorte, de Collège Macdonald; A.-F. Emberley, de Ayer's Cliff, P. Q.; W.-D. Ford, de Fredericton, N. B.; W.-H. Gibson, de Indian Head, Sask.; A.-C. Gorham, de Collège Macdonald; J.-C. Halliday, de Sawyerville, P. Q.; M.-H. Jenkins, de F. E. C., Ottawa; J.-K. King, de Shawville, P. Q.; D.-E. Lothian, de F. E. C., France; G. Lelacheur, d'Ottawa; V. Matthews, de Lethbridge, Alta; K. Macbean, de Indian Head, Sask.; L.-D. McClintock, de F. E. C., France; W.-A. Middleton, de Baltimore, Md.; G.-E. O'Brien, de Halifax,

---

(\*) Tous les noms dans ces listes qui sont suivis des lettres *F. E. C. France*, sont ceux de gradués du Collège Macdonald qui se sont enrôlés dans les contingents canadiens et qui font la guerre en France, pour les alliés.



N.-E.; A.-E. Raymond, de F.-E. C., France; B.-B. Richardson, de Wilton, N. H. ; F.-N. Savoie, de Québec, P. Q.; soit un total de 19 bacheliers.

*Classe de 1914.* — E.-N. Blondin, de Burlington, Vt.; C.-F. Coffin, de Chagrin Falls, Ohio; O.-A. Cook, de Macklin, Sask.; P.-R. Cowan, de F. E. C., Ottawa ; R. Dougall, de Collège Macdonald ; F.-L. Drayton, de F. E. C., France; H.-J.-M. Fiske, de Sainte-Catherine, Ont.; D.-W. Hamilton, de Collège Macdonald; R.-I. Hamilton, de F. E. C., France; B.-T. Reid, de F. E. C., France; R.-R. Huestis, de F. E. C., France; C.-H. Hodge, de Richmond, P. Q.; R.-E. Husk, de Huntingdon, P. Q.; J.-M. Leclair, de Amos, Abbitibi, P. Q.; W.-L. Macfarlane, de Fox Harbour, N.-E.; G.-G. Moe, de F. E. C., Ottawa; G.-W. Muir, de F. E. C., Ottawa; Wm Newton, de F. E. C., France; T.-F. Ritchie, de Lennoxville, P. Q.; A.-O. Schafheitlin, de Canning, N.-E.; soit un total de 20 bacheliers.

*Classe de 1915.* — G.-C. Boyce, de Home Farm; V.-B. Durling, de F. E. C., France ; H.-E. Evans, de F. E. C., France ; E.-L. Hodgins, de Home Farm; J.-H. King, de Cookshire, P. Q.; J.-H. McKormick, de F. E. C., France; W.-G. MacDougall, de Lennoxville, P. Q.; R.-E. McKechnic, de F. E. C., France; H.-D. Mitchell, de F. E. C., France; J.-E. McOuat, de Collège Macdonald; L.-C. McOuat, de Sainte-Anne-de-Bellevue, P. Q.; F.-Y. Presley, de Law School; E.-M. Ricker ; H.-B. Roy, de Sudbury, Ont.; C. Russell, de Home Farm, N. Y.; W. Sadler, de Collège Macdonald; A.-G. Taylor, de Collège Macdonald; L.-J. Westbrook, de Lachute, P. Q.; H.-F. Williamson, de F. E. C., France; soit un total de 19 bacheliers, et pour les cinq années un grand total de 92 bacheliers ès sciences agricoles.

L'année scolaire agricole du Collège Macdonald commence à la fin de septembre et se termine dans les premiers jours de juin. Pendant les mois de printemps et d'été, un certain nombre d'étudiants, parmi ceux qui ont fait au moins un an de cours à l'école d'agriculture, sont choisis et reçus comme aides au travail des services de l'horticulture, de la culture des céréales, de l'industrie animale et de l'aviculture. Ces étudiants sont payés suivant la nature et la quantité du travail qu'ils accomplissent et ont à se conformer, durant leur résidence au collège, aux règlements ordinaires.

Nul autre élève n'a la permission de résider au collège en dehors des sessions scolaires. Les élèves de l'école d'agriculture du Collège Macdonald de première et de seconde année qui appartiennent à la classe agricole de la province n'ont rien à payer pour leur instruction. Le ministère de l'agriculture de Québec accorde en outre à chacun d'eux une subvention de \$7.00 par mois pour la pension. Comme les écoles d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et d'Oka, l'école d'agriculture du Collège Macdonald reçoit une subvention de \$20,000 du ministre fédéral de l'agriculture, par l'intermédiaire du ministère provincial de l'agriculture.

\* \* \*

Les notes historiques que nous avons entrepris d'écrire se trouvent ainsi à peu près au complet. Nous voulons y joindre cependant un court tableau chronologique qui permette d'envelopper d'un seul coup d'oeil l'ensemble de l'existence de nos écoles d'agriculture de la province de Québec. Plusieurs n'ont eu qu'une durée éphémère. Quelques-unes, d'autre part, étant données les épreuves subies et les difficultés surmontées, et vu surtout l'encouragement des gouvernements et la confiance du public qui se manifestent de plus en plus, nous donnent à espérer qu'elles dureront.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES ÉCOLES D'AGRICULTURE  
DE QUÉBEC.

NOMS DES ÉCOLES	Date de fondation	Date de clôture	Durée de leur existence
1 Ecole de Saint-Joachim . .	1670	1715	47 ans
2 Projet de W. Shadgett (Lac Beauport) . .	1831		
3 Ecole de Charlesbourg . .	1832	1833	2 ans



NOMS DES ÉCOLES	Date de fondation	Date de clôture	Durée de leur existence
4 Projet de la Ferme des Côteaux (Saint-Joachim) . . . . .	1850		
5 Ecole d'agriculture de La Tortue . . . . .	1851	1852	11 mois
6 Projet de Ferme-Essai de Varenes . . . . .	1858		
7 Ecole de Sainte-Anne-de-la- Pocatière . . . . .	1859	....	57 ans
8 Projet du collège agricole de Rimouski . . . . .	1863		
9 Ecole de Sainte-Thérèse . . . . .	1863	1865	3 ans
10 Ecole de L'Assomption . . . . .	1867	1899	31 ans
11 Projet Ecole-Normale Jacques-Cartier . . . . .	1869		
12 Projet de Compton . . . . .	1872		
13 Ecole de Richmond . . . . .	1875	1889	14 ans
14 Ecole de Rougemont . . . . .	1883	1883	6 mois
15 Ecole et institut agricole d'Oka	1893	....	23 ans
16 Ecole de Compton . . . . .	1894	1904	10 ans
17 Collège Macdonald . . . . .	1907	....	9 ans

Enfin, pour compléter notre étude au sujet de ce qui s'est fait dans la province pour le développement et l'avancement de l'agriculture et pour l'attachement au sol des forces vives de la nation, il nous resterait à faire une revue de l'histoire de plusieurs autres institutions dont l'existence est intimement liée à l'oeuvre agricole chez nous, savoir : les *orphelins agricoles*, les *écoles d'industrie laitière*, les *écoles ménagères agricoles* et les *sucrieries-écoles*. Nous en ferons bientôt l'objet d'un autre travail.

J.-C. CHAPPAIS.

BIBLIOGRAPHIE. — *Annales manuscrites et inédites du Petit-Séminaire de Québec.* — *Archives du Séminaire de Québec.* — *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, par Hacqueville de la Potherie, 1700. — *Biographie de Joseph-François Perrault*, écrite par lui-même. Québec, 1834. — *Journal d'agriculture et Procédés de la Société d'Agriculture du Bas-Canada*, 5ème vol. 1851-52. — Dossier de sept pièces manuscrites concernant l'école d'Agriculture de La Tortue, Comté de Laprairie—Alfred Pinsonnault—1851-52. *Archives du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.* — *Encyclopédie de l'agriculteur*, par MM. Moll et Gayot. Paris, 1859. — *La Revue Agricole*. Perrault, Montréal, 1861-69. — *La Gazette des Campagnes*, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1861-1895. — Plaquette composée d'extraits de la *Revue Agricole de Montréal*, concernant l'école d'agriculture de Sainte-Thérèse. Montréal, 1863. — *Rapport du comité spécial de l'enseignement agricole*. Québec, 1864. — *Rapports annuels du commissaire de l'agriculture de Québec*, 1868 à 1915. — *Etude sur l'éducation agricole*, Louis Beaubien, 1877. Montréal. — *Les écoles d'agriculture de la Province de Québec*. Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1877. — *Rapport du comité de visite des écoles de Lansing, Michigan et de Guelph, Ontario*, 1883. — *Réponse au rapport précédent*, 1884. — *Dictionnaire de l'agriculture*, par MM. Barral et Sagnier. Paris, 1886. — *Rapport préliminaire de la commission agricole*, Québec, 1888. — *Réponse aux principales accusations du rapport de la commission agricole concernant l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, 1889. — *Vie de Joseph-François Perrault*, par M. P.-B. Casgrain. Québec, 1898. — *L'abbaye de Notre-Dame-du-Lac*, 1907. — *Le cinquantenaire de l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*. Québec, 1910. — *Announcements—Macdonald College*. Série de 1908 et 1916.

---



# Un Conseil de Guerre à Montréal

EN MIL-SEPT-CENT-CINQUANTE-SEPT

---

Procès de huit soldats allemands accusés du crime de  
désertion et exécutés à Montréal,  
le 13 septembre 1757

(SUITE ET FIN)

*Note de la Rédaction.* — C'est en juin 1915, il y a juste un an, que nous avons commencé de publier ce " procès d'Allemands ", que plus d'un ont jugé interminable. C'est pourtant un document fort original et qui a sa valeur à la fois historique et documentaire. Nous renouvelons l'expression de notre gratitude à M. Pierre-Georges Roy, notre estimé collaborateur, qui nous a procuré ce document absolument inédit et si curieux. Toute la suite se trouve dans les Nos suivants de la *Revue* : juin 1915, page 503 ; juillet 1915, page 61 ; août 1915, page 157 ; septembre 1915, page 237 ; octobre 1915, page 376 ; novembre 1915, page 470 ; puis, après une interruption, mars 1916, page 282 ; mai 1916, page 447, et enfin juin 1916.

---

Du même jour lundi douze septembre mil sept cent cinquante sept du soir en la chambre de le geole.

Avons au dit Michel Fourtre dit St. Michel confronté Edouard Gabriel Richer dit Lajeunesse troisième témoin oui en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité suivant comme il est cy devant expliqué, avons interpellé le dit accusé et témoin de dire s'ils se connoissent, ont dit qu'ils se connoissent pour avoir été ensemble en garnison au fort de frontenac.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du dit témoin conte-

nant son nom, age, qualité et demeure et de sa déposition qu'il n'est point parent, allié, serviteur ny domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin, si non et à faute de ce faire qu'il n'y sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui expliqué par le dit interprète de la déposition et recolement du dit témoin, lequel témoin présent a dit que sa déposition est véritable et la ainsi soutenue au dit accusé, et l'accusé a dit que la déposition du dit témoin est vraie et n'a rien à dire contre y celle.

Lecture faite au dit accusé à lui répété mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et a le dit accusé signé, et les dits témoin et interprète déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) MICHEL FOURTRE, SERMONVILLE, PANET.

Du même jour douze septembre mil sept cent cinquante sept de relevé en la chambre de la geole.

Avons au dit Michel Fourtre dit St. Michel confronté Louis Préjean quatrième témoin et oui en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité suivant la forme cy-devant expliquée, avons interpellé les dits accusé et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent pour s'être vus lors de la prise de lui dit accusé.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du témoin contenant son nom, age, qualité et demeure et de sa déclaration qu'il n'est



point parent, allié, serviteur ny domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin si non et à faute par lui de ce faire qu'il ni sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recollement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

L'accusé a dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le dit témoin.

Ce fait nous avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui expliquer par le dit interprète, et au témoin de la déposition et recollement du dit témoin. lequel témoin présent a dit que sa déposition est véritable la ainsi soutenue au dit accusé, et l'accusé a dit que cette déposition est vraie et qu'il n'a rien à dire contre y celle.

Lecture faite à l'accusé et à lui expliqué mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et ont signé et le dit interprète a déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) LOUIS PRÉJEAN, MICHEL FOURTRE,  
SERMONVILLE, PANET.

*Confrontation faite par Nous Christophe de Sabrevoy, écuyer sieur de Sermonville capitaine aide major des troupes et de la ville et gouvernement de Montréal commissaire en cette partie nommé par ordonnance de monsieur le marquis de Vaudreuil commandeur de l'ordre Royal et militaire de St. Louis gouverneur et lieutenant général pour le Roy en toute la nouvelle france assisté du sieur Pierre Panet, greffier commis du Conseil de guerre en l'absence du greffier du dit conseil contre les nommés Jean Cougle soldat de la compagnie de Vassan, Joseph Oder dit Celesta soldat de la compagnie de Boucherville, Dominique Mayer dit Mayer, soldat de la com-*

pagnie de St. Vincent, Jean Logon dit Logon soldat de la compagnie de Vergor, Philippe Fouque dit Mayence soldat de la compagnie de Dumas, Martin Leteulier, dit Leteulier, soldat de la compagnie de Villemonde, Michel Fourtre dit St. Michel, soldat de la compagnie de St. Luc Lacorne, prisonniers es prisons Royeaux de cette ville accusés de crime de désertion par la plainte qu'en a fait monsieur Dumuy faisant les fonctions de major au fort frontenac et par cette portée à mon dit sieur le marquis de Vaudreuil, par monsieur Duplessis Faber chevalier de l'ordre militaire de St. Louis major des dites troupes et de la ville et gouvernement de Montréal, faisant les fonctions de procureur du Roy en cette partie au bas de laquelle est son ordonnance du dit jour dix de ce mois, à laquelle confrontation avons procédé ainsi qu'il suit.

Du lundi douze septembre mil sept cent cinquante sept six heures de relevé en la chambre de la gééole.

a été amené devant nous par le geolier des dites prisons Jean Logon dit Logon soldat de la compagnie de Vergor auquel avons confronté Michel Dumary dit la douceur premier témoin oui en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité savoir le dit accusé par le ministère du nommé Jean Oultrebeldre dit Olivier soldat de la compagnie de St. Ours que nous avons choisi pour interprète allemand et de lui pris et reçu le serment en tel cas requis, lequel a promis de bien et fidèlement lui faire entendre nos interrogatoires et rapporter ses réponses avons interpellé le dit accusé et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent pour avoir été ensemble en garnison au fort frontenac.

Sur quoi nous avons fait lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du dit témoin contenant son nom, age qualité et demeure et de sa déclaration qu'il



n'est point parent allié serviteur ny domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin si non et à faute par lui de ce faire qu'il ny sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

L'accusé a dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le dit témoin.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui donné à entendre par le dit interprète de la déposition et recolement du témoin, lequel témoin présent a dit que sa déposition est véritable et la ainsi soutenu au dit accusé et l'accusé a dit que la déposition du témoin est véritable et qu'il n'a rien à dire contre y celle.

Lecture faite et à lui expliqué mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et à le dit accusé signé et les dits témoin et interprète déclaré ne le savoir de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) LOGON DIT LOGON, SERMONVILLE, PANET.

Du même jour lundi douze septembre mil sept cent cinquante sept de relevé en la chambre de la geole.

Avons au dit Jean Logon dit Logon confronté Pierre Rognier dit Bellefleur second témoin oui en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité de même qu'il explique, cy devant avec promesse par le dit interprète de bien et fidèlement nous rapporter les réponses du dit accusé et lui faire entendre nos interrogatoires ont dit qu'ils se connoissent pour avoir été ensemble au fort frontenac.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du dit témoin contenant

son nom age, qualité et demeure et de sa déclaration qu'il n'est point parent allié serviteur ni domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le dit témoin si non et à faute par lui de ce faire qu'il n'y sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

L'accusé a dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le témoin.

Ce fait nous avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui expliqué par le dit interprète de la déposition et recolement du dit témoin lequel témoin présent a dit que sa déposition est véritable et la aussi soutenu au dit accusé et le dit accusé a dit que la déposition du dit témoin est vraie et qu'il n'a rien à dire contre icelle.

Lecture à lui faite et répétée mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et a le dit accusé signé et le témoin et interprète déclaré ne savoir écrire ny signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) LOGON DIT LOGON, SERMONVILLE, PANET.

Du même jour, lundi douze septembre mil sept cent cinquante sept de relevé en la chambre de la geole.

Avons au dit Jean Logon dit Logon confronté Edouard Gabriel Richer dit Lajeunesse troisième témoin oui en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité suivant la forme cy devant expliquée avons interpellé le dit accusé et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent pour avoir été ensemble en garnison au fort frontenac.



Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du dit témoin contenant son nom, age, qualité et demeure et de sa déclaration qu'il n'est point parent, allié, serviteur ny domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement des reproches contre le témoin sinon et à faute de ce faire qu'il n'y sera reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recollection suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui expliqué par le dit interprète de la déposition et recollection du dit témoin lequel témoin présent a dit que sa déposition est véritable et la ainsi soutenu au dit accusé, et l'accusé a dit que la déposition du dit témoin est vraie et n'a rien à dire contre icelle.

Lecture faite à l'accusé à lui répété mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et à le dit accusé signé, et le dit témoin et interprète déclarer ne savoir écrire ny signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) LOGON DIT LOGON, SERMONVILLE, PANET.

Du même jour douze septembre mil sept cent cinquante sept en la chambre de la geole.

Avons au dit Jean Logon dit Logon confronté Louis Préjean quatrième et dernier témoin oui en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité suivant la forme cy devant expliquée avons interpellé les dit accusés et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du témoin contenant son nom, age, qualité et demeure et de sa déclaration qu'il n'est

point parent, allié, serviteur ny domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin sinon et à faute par lui de ce faire qu'il n'y sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

L'accusé a dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le dit témoin.

Ce fait nous avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui expliqué par le dit interprète et au témoin de la déposition et recolement du dit témoin lequel témoin présent à dit que sa déposition est véritable la ainsi soutenue au dit accusé, et l'accusé à dit que cette déposition est vraie et qu'il n'a rien à dire contre icelle.

Lecture faite à l'accusé et à lui repetté mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et ont les dits accusé et témoin signé et le dit interprète déclaré ne le savoir de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) LOUIS PRÉJEAN, LOGON DIT LOGON,  
SERMONVILLE, PANET.

\* \* \*

*Nous soussigné*, chevalier de l'ordre Royal et militaire de St. Louis major des villes, places et troupes du gouvernement de Montréal, faisant la fonction de procureur du Roy dans le procès fait aux denommés en l'ordre de Mr. de Nauyan chevalier de l'ordre Royal et militaire de St. Louis, lieutenant du Roy des trois Rivières, et commandant pour le Roy à frontenac, vû la plainte faite par le sieur Dumuis officier chargé du détail des troupes de la garnison à frontenac à mon dit sieur de Noyan du vingt un du mois d'aout signé Dumuis au



bas de laquelle est écrit, soit fait ainsi qu'il est requis à frontenac le vingt aout mil sept cent cinquante sept sans signature vû l'ordre de mon dit sieur de Noyan à mon dit sieur Dumuis pour aller à la poursuite de huit déserteurs nommés Kouket dit Kouket soldat de la compagnie de Mr. Vassant, Joseph Oder dit Celesta de celle de Boucherville, Dominique Mayer dit Mayer de celle de Mr. de St. Vincent, Jean Logon de celle de Mr. de Vergor, Philippe Fouque dit Mayence de celle de Mr. Dumas, Martin Leteulier dit Leteulier de celle de Mr. de Villemonde, Michel Fourtre dit St. Michel de celle de Mr. de la Colombiere, et Gaspard Lilippe dit Lilippe de celle de Mr. de St. Luc Lacorne, signé Noyan sans date vû le procès verbal de recherche ou réquisitoire en conséquence de l'ordre de mon dit sieur de Noyan du vingt deux août mil sept cent cinquante sept signé Dumuis. Vû la plainte par nous faite à Mr. le marquis de Vaudreuil commandeur de l'ordre Royal et militaire de St. Louis capitaine de vesseaux de sa majesté gouverneur et lieutenant général pour le Roy des provinces du Canada et de la Louisiane, contre les dénommés en l'ordre de mon dit sieur de Noyan du dix septembre mil sept cent cinquante sept signé Duplessis Fabert au bas de laquelle est écrit soit fait ainsi qu'il est requis. Ordonnons que le procès soit instruit par Mr. de Sermonville capitaine aide major des villes places et troupes du dit gouvernement de Montréal pour être remis au major faisant les fonctions de procureur du Roy en cette partie, nommons d'office le sieur Panet pour faire les fonctions de greffier du conseil de guerre, le jour et an susdit signé Vaudreuil en vertu de quoi le procès a été instruit par mon dit sieur de Sermonville chevalier de l'ordre Royal et militaire de St. Louis capitaine aide major des villes, places et troupes du gouvernement de Montréal qui en a fait l'information du onze septembre de l'année susdatée, vu le recolement des témoins du douze septembre et la confronta-



tion des témoins faite aux accusés le douze du dit mois et aussidit le tout bien considéré et murement examiné nous trouvons les huit cy nommés duement atteints et convaincus du crime de désertion en pays ennemis, pour réparation de quoi nous pour le Roy à ce que les dits Jean Kouket dit Kouket, Joseph Oder dit Celesta, Dominique Mayer dit Mayer, Jean Logon dit Logon, Philippe Fouque dit Mayence, Martin Leteulier dit Leteulier, Michel Foustre dit St. Michel et Gaspard tilippe soient condamnés à être pendus et conduits à la tête des troupes qui seront pour cet effet mises en bataille pour être dégradés des armes et ensuite remis entre les mains de l'exécuteur de la haute justice pour être pendus et étranglés jusqu'à ce que mort s'en suive. Fait à Montréal le treize septembre mil sept cent cinquante sept.

DUPLESSIS FABERT

DE PAR LE ROY

*Le Conseil de Guerre* étant assemblé dans une des salles de la maison de Mr. le lieutenant du Roy, size rue St. Paul, composé de Monsieur Charles Joseph Dailleboust, Ecuyer chevalier de l'ordre Royal et militaire de St. Louis, Lieutenant du Roy de cette ville qui y a présidé, de Mr. de Lavaltrie chevalier de l'ordre Royal et militaire de St. Louis, de Mr. le chevalier de Lacorne et de Mr. de Contrecoeur aussi chevalier du dit ordre de St. Louis, de Mr. de Vassan aussi du dit ordre de St. Louis, de Mr. de Bonne, Vallière chevalier du dit ordre de St. Louis et Courtemanche tous capitaines de compagnie du détachement des troupes de la marine entretenues en ce pays, de Mr. Rigauville, Lieutenant des dites troupes et de monsieur Duplessis Fabert, chevalier de l'ordre militaire de St. Louis major des dites troupes et de la dite ville et Gouvernement de



Montréal faisant les fonctions de procureur du Roy en cette partie commis par ordonnance de Mr. le marquis de Vaudreuil commandeur de l'ordre Royal et militaire de St. Louis, Gouverneur et Lieutenant général pour le Roy en toute la nouvelle France assisté du sieur Pierre Panet, nommé pour greffier par la dite ordonnance en l'absence du greffier du dit Conseil de guerre, après avoir vû la plainte faite et portée par Mr. Dumuy, faisant les fonctions de major au fort frontenac, le réquisitoire donné en conséquence par Mr. de Noyan, le procès verbal de capture des cy après nommés signé Dumuy en date du vingt deux aout dernier, La nouvelle plainte portée par mon dit sieur Duplessis Faber en date du dix septembre présent mois au bas de laquelle est l'ordonnance de mon dit sieur le marquis de Vaudreuil sus datée, contre les nommés Jean Cougle soldat de la compagnie de Vassan, Joseph Oder dit Celesta soldat de celle de Boucherville, Dominique Mayer dit Mayer, soldat de la compagnie de Saint-Vincent, Jean Logon dit Logon, soldat de la compagnie de Vergor et Philippe Fouque dit Mayence soldat de la compagnie de Dumas, Martin Leteulier, dit Leteulier de la compagnie de Villemonde, Michel Fourtre dit St. Michel soldat de la compagnie de Colombiere, Gaspard Hirt Latulippe de la compagnie de St. Luc Lacorne, accusés des crimes de désertion par ladite plainte et prisonniers es prisons Royaux de cette ville au bas de laquelle plainte est l'ordonnance de mon dit sieur de Vaudreuil sus datée information de quatre témoins faite par M. de Sermonville chevalier du dit ordre militaire de St. Louis capitaine et aide major desdites troupes et de ladite ville gouvernement de Montréal commissaire en cette partie nommé par la dite ordonnance sus datée les interrogatoires subis par les dits Cougle, Oder dit Celesta, Mayer dit Mayer, Logon, Leteulier Fourtre et Hirt le tout en date du onze septembre présent mois, recollement fait des dits témoins en leur déposition le jour d'hyer,

confrontation des témoins aux accusés du même jour, conclusion du dit sieur Procureur du Roy de ce jourd'hui et tout considé *Le Conseil de Guerre* a déclaré les dits Jean Cougle, Joseph Oder dit Celesta, Dominique Mayer dit Mayer, Jean Logon, Philippe Fouque dit Mayence, Martin Leteulier dit Leteulier, Michel Fourtre, dit St. Michel, Gaspard Hirt dit Latulippe duement atteints et convaincus de crime de désertion et désertant en pays ennemis pour raison et réparation de quoi les a condamné à être pendus et étranglés jusqu'à que mort s'en suive et conduits à la tête des troupes qui seront pour cet effet mises en bataille pour être dégradés des armes et ensuite remis entre les mains de l'exécuteur de la haute justice pour exécuter le présent jugement et sera la présente sentence lue publiée et affichée par tout ou besoin sera. Fait à Montréal le treize septembre mil sept cent cinquante sept, neuf heures du matin.

(Signés)

DAILLEBOUST, LAVALTRIE, LE CHEV. DE LACORNE, DE VASSAN, CONTRECOEUR, LE CHEV. DE BONNE, VASSAN, COURTEMANCHE, RIGAUVILLE, DUPLESSIS, FABER, PANET, Greffier commis.

\* \* \*

La présente sentence a été par moi greffier commis susdit et soussigné aux dits Cougle, Joseph Oder, Fouque, Leteulier, Mayer, Logon, Fourtre, et Hirt, dans la chambre du géolier des prisons de cette ville ou ils ont été amenés en présence de Mr. de Sermonville étant tous huit nue tête et à genoux, laquelle sentence leur a été interprété par le nommé Jean Oustrebeldre interprete allemand que nous avons commis à cet effet. Lequel a déclaré ne savoir signé de ce requis. A Montréal ce treize septembre mil sept cent cinquante sept.

(Signé) PANET.



La présente sentence a été par moi greffier commis susdit et soussigné lue aux dits Cougle, Joseph Oder, Fouques, Leteulier, Mayer, Logon, Fourtre, et Hirt dit Latulippe et à eux interprétée par Jean Oustrebeldre interprete allemand, à la place du marché de cette basse ville lieu de leur supplice ce qui a été à l'instant exécuté après néanmoins que le sacrement de confession leur a été administré, ce jour'hui treize septembre mil sept cent cinquante sept trois heures de Relevé.

(Signé) PANET, Greffier commis.

Pour copie conforme,

**Pierre-Georges ROY.**

---

## A travers les Faits et les Oeuvres

---

La situation militaire. — Toujours Verdun. — La ténacité allemande. — L'héroïsme français. — *Statu quo* en Flandre et en Russie. — Victoires russes en Asie. — La capitulation de Kut-el-Amara. — Pronostics optimistes. — En Angleterre. — La loi de conscription. — Le service obligatoire universel est enfin adopté. — La révolte en Irlande. — La tentative de Sir Roger Casement. — L'insurrection de Dublin. — La répression. — Situation douloureuse de John Redmond. — Un violent débat aux Communes. — Discours pacifiant de M. Asquith. — Le premier ministre se rend en Irlande. — Un projet de gouvernement irlandais. — La conférence économique des Alliés. — En France. — La situation financière. — M. Briand et les socialistes. — Les Etats-Unis et l'Allemagne. — Au Canada.

---

**D**EPUIS que nous nous sommes entretenus avec les lecteurs de la *Revue Canadienne*, le mois dernier, la situation militaire ne s'est guère modifiée. Les Allemands ont continué à s'acharner contre les positions françaises autour de Verdun, et les Français ont continué à leur opposer une barrière infranchissable. On se demande quelles puissantes raisons stratégiques ou politiques poussent l'état-major du kaiser à persister aussi longtemps dans un effort qui décime ses corps les plus solides et ravage ses effectifs. Craint-on l'effet moral et déprimant qui pourrait être produit sur l'opinion allemande, si l'on renonçait enfin à la ruée meurtrière contre Verdun ? Bien des observateurs sont portés à le croire. Pendant ce temps, en France, le sentiment national est exalté, comme aux plus grands jours de l'histoire française, par l'héroïsme sublime de cette défense victorieuse. Le seul nom de Verdun illumine tous les fronts et fait battre tous les cœurs.



Dans les Flandres, il y a eu çà et là prises et reprises de tranchées, mais pas d'opérations comparables à celles qui ensanglantent, depuis le 21 février, la région de la Meuse. Il semble cependant que les Anglais aient accentué leur pression dans la direction de Lille. Et ils viennent de faire un mouvement offensif, dont le résultat a été de faire tomber entre leurs mains des hauteurs qui commandent la plaine de Lens.

Sur le front russe, c'est le *statu quo* le plus complet. Les Allemands ne semblent pas avoir en ce moment de forces suffisantes pour essayer une offensive accentuée. En Asie, les troupes du grand-duc Nicolas avancent toujours, malgré la résistance désespérée des Turcs. Elles envahissent la Mésopotamie au nord-est et à l'est, et deux armées, opérant à 200 milles de distance, menacent en même temps Mossoul et Bagdad. Il est fort possible qu'à l'heure actuelle leurs avant-gardes aient déjà coupé le chemin de fer de Bagdad, ce qui mettrait les Turcs dans une position extrêmement critique. Les opérations et les succès russes en Asie, depuis deux ou trois mois, sont assurément l'une des surprises de cette guerre si pleine d'imprévu et d'inouï.

Le seul point noir pour les Alliés, pendant les dernières semaines, a été la capitulation du général Townshend à Kut-el-Amara. Après une résistance de cent quarante-trois jours, la famine l'a forcé à mettre bas les armes avec les 10,000 hommes qu'il commandait. L'impossibilité du ravitaillement, tenté sans succès à plusieurs reprises, l'a forcé à cette dure extrémité. Depuis le 16 avril l'armée était réduite à 4 onces de farine par jour, avec un peu de viande de cheval. Les dépêches qui annoncent cette reddition rappellent que c'est en juin 1915 que le général Townshend, marchant sur Bagdad, s'empara de Kut-el-Amara. De là il poussa ses troupes en avant et atteignit en novembre Ctésiphon, à 18 milles de Bagdad. Là il fut attaqué par des forces supérieures, et, quoiqu'il

en eût été victorieux, il ne pouvait s'attendre à recevoir de renforts avant des semaines; l'eau manquant par ailleurs, il donna l'ordre de la retraite. Cette retraite, accomplie dans des conditions particulièrement désavantageuses, restera tout à l'honneur du général Townshend. Le 5 décembre, il était de nouveau à Kut-el-Amara, où il se retranchait avec 10,000 hommes, tandis que le reste de ses troupes repassait le Tigre. Trois jours après, ses communications étaient coupées par les Turcs, et le siège commença. Il s'est terminé de la façon que l'on sait, sans qu'aucune des colonnes de secours ait pu atteindre son objet.

On s'attendait à cette capitulation, depuis quelque temps, en Angleterre. Et l'effet moral a été beaucoup moins mauvais qu'on aurait pu le craindre. Toute la presse a rendu hommage à la bravoure et à la ténacité du général Towshend. On espère maintenant que l'offensive russe en Mésopotamie va forcer les Turcs à se replier de la région du bas Tigre vers Bagdad, et que les Anglais vont pouvoir reprendre leur mouvement en avant, de manière à placer ces derniers entre deux feux.

Quelque intéressante que soit la campagne d'Asie, ce sont toujours les opérations sur les fronts européens qui retiennent surtout l'attention des écrivains militaires. Ils essaient de prévoir ce qui va se produire durant les prochains mois. Quelques-uns — nous parlons de ceux qui écrivent pour les Alliés — sont assez optimistes. Le correspondant du *Daily News* de Londres, à Paris, écrivait ces jours-ci : " Bien que les commandants allemands n'osent pas avouer leur échec devant Verdun, en mettant fin à leur attaque et aux pertes qu'elle entraîne, l'esprit du public, complètement soulagé maintenant, se porte vers d'autres champs de bataille, où des événements d'un caractère différent se préparent. — Le kaiser et son état-major doivent faire face à une situation



de plus en plus grave, à présent que les Allemands ont perdu 300,000 des leurs sur les Hauts-de-Meuse. La fortune leur a pour de bon tourné le dos. A l'est et à l'ouest, le sort qu'ils ont longtemps évité s'appesantit sur eux. — Jamais, dans le cours de la bataille de Verdun, ils n'ont osé dégarnir le front anglais pour se renforcer là-bas. Depuis le mois de septembre, les ennemis ont transporté au moins 20 divisions du front oriental au front occidental, 15 de Russie et 5 ou 6 de Serbie ou d'ailleurs. Il ne reste ainsi qu'un rideau de troupes en Russie, tandis qu'on laisse graduellement la Bulgarie et la Turquie se tirer d'affaire elles-mêmes. — Si les Allemands songent à entreprendre une grande offensive par terre et par eau contre Riga et Dvina, dit le général Cherfils, ils devront renforcer les 48 divisions d'infanterie qu'ils ont là, sur un front de 330 milles. Placer moins d'un homme par verge de terrain, c'est à peine assez pour la défendre. Pour l'attaque, il faut dix hommes par verge sur un front choisi. Où l'ennemi va-t-il prendre ces renforts? Il est très douteux que, dans les dépôts d'Allemagne, il y ait les soldats nécessaires, et leur qualité a certainement diminué. Il y a tout lieu de croire que la fin de la bataille de Verdun marque le commencement d'une nouvelle et décisive période de la guerre, dans le cours de laquelle on ramènera à la raison ceux qui l'ont déchaînée. — Nous souhaitons de tout notre coeur que ces prévisions soient justifiées.

\* \* \*

De graves événements se sont produits dans le Royaume-Uni, depuis le mois dernier. Une loi de conscription a été adoptée. Et le gouvernement a dû faire face à une révolte sanglante en Irlande.

Après de longues discussions dans le cabinet, les minis-

tres étaient tombés d'accord pour la présentation d'un *bill*, qui constituait une sorte de compromis entre les opinions divergentes. Il décrétait l'obligation du service militaire pour tout célibataire entre dix-huit et quarante-cinq ans ; et il ne devait entrer en vigueur qu'un mois après son adoption. Mais ce projet, présenté au nom du gouvernement par M. Walter Hume Long, fut accueilli avec une extrême défaveur par à peu près tous les partis, de sorte que le ministère se vit forcé de le retirer. Et, au cours du débat, les expressions d'opinion favorables à la conscription générale furent tellement accentuées que M. Asquith et ses collègues se déterminèrent enfin à la proposer. Immédiatement un projet de loi fut présenté à cet effet. Il pourvoyait à l'enrôlement de tous les hommes valides, célibataires ou mariés, de dix-huit à quarante-un ans, et à l'établissement d'une réserve aussi nombreuse que possible, pour être employée dans les industries. Du moment qu'il fut introduit dans la Chambre des Communes, on put facilement prévoir qu'il serait adopté par une forte majorité. Discuté rapidement, au milieu de l'émotion causée par les événements d'Irlande, dont nous allons parler dans un instant, et soutenu énergiquement par M. Lloyd George et par des membres de tous les groupes, il a été adopté le 17 mai par un vote de 250 voix contre 35. Son dispositif ne s'applique pas à l'Irlande.

Il est facile de comprendre que cette limitation s'imposait plus que jamais, à ce moment où la révolte ensanglantait les rues de Dublin. Le mouvement insurrectionnel, dont la capitale irlandaise a été le théâtre, avait eu pour prologue une tentative de débarquement armé, sur les côtes d'Irlande, dirigée par Sir Roger Casement, un Irlandais, naguère employé dans le service consulaire britannique, et décoré en 1911. Depuis le commencement de la guerre il était en Allemagne, où il avait formé le projet d'organiser une descente dans son pays



natal, et d'y provoquer un soulèvement, avec l'aide des autorités germaniques. Le navire allemand, déguisé en vaisseau marchand neutre, sur lequel il s'était embarqué, fut surpris, le 21 avril, comme il s'approchait de la côte irlandaise, et coulé bas. Plusieurs de ses passagers, y compris le chef de l'expédition, Sir Roger Casement, furent faits prisonniers.

Trois jours plus tard, c'est-à-dire le lundi de Pâques, éclatait l'insurrection de Dublin, fomentée et dirigée par la société secrète appelée Sinn Feinn. Les conjurés commencèrent par s'emparer du bureau de poste. Ils se retranchèrent aussi dans plusieurs autres parties de la ville. Et les chefs lancèrent des proclamations, par lesquelles ils déclaraient l'Irlande libre et se constituaient en gouvernement républicain provisoire. Les autorités mandèrent aussitôt des renforts de troupes, et, pendant plusieurs jours, Dublin fut le théâtre d'engagements meurtriers et d'incendies destructeurs. Les troupes réussirent à chasser les insurgés des différents postes qu'ils occupaient et à les cerner dans leurs quartiers généraux. Convaincus de leur échec, ils finirent par se rendre. En dehors de Dublin, il y eut des soulèvements, aussitôt réprimés, dans trois ou quatre endroits.

On conçoit la sensation profonde que produisirent ces événements à Londres et dans tout le Royaume-Uni. Une révolte en Irlande, au milieu de la guerre formidable où l'empire britannique est engagé, quel triomphe pour l'Allemagne, quel dangereux effet moral pour les Alliés ! A la réception des premières nouvelles, la plus grande anxiété régna à Londres et se manifesta dans les débats du parlement. L'émotion se calma lorsqu'on se convainquit que la rébellion était vouée à un avortement tragique.

Mais d'énergiques récriminations se produisirent contre ceux qui étaient à la tête du gouvernement de l'Irlande, M.



Augustine Birrell, secrétaire irlandais, Sir Matthew Nathan, sous-secrétaire, et lord Wimbourne, lord lieutenant. On leur reprocha leur défaut de clairvoyance et leur négligence des mesures préventives nécessaires, en présence des symptômes alarmants qu'ils auraient dû discerner. L'honorable M. Birrell a été le premier à reconnaître le bien fondé de ces reproches. Aussitôt que l'insurrection a été réprimée, il a donné sa démission. Son attitude, il faut le reconnaître, a été pleine de dignité et de franchise. Il a candidement avoué, dans sa déclaration devant la Chambre des Communes, qu'il s'était mépris sur l'étendue du mouvement de la *Sinn Feinn*, et sur la possibilité d'un soulèvement comme il s'en est produit à Dublin, surtout pour ce qui est du genre de combat adopté et de la folie désespérée des chefs et de leurs dupes. Conséquemment, lorsqu'il apprit du général Maxwell qu'on avait réprimé l'insurrection, il remit sa démission entre les mains du premier-ministre et ce dernier l'accepta. A ses détracteurs M. Birrell a fait observer que sa méprise, cause indéniable de grandes et terribles conséquences, ne résulte pas d'un manque de réflexion et de méditation. Depuis le commencement de la guerre, il n'a eu qu'une pensée, qu'une préoccupation, qu'un désir : faire que, dans l'ensemble, l'Irlande présente un front uni à l'ennemi commun. Il connaissait assez l'Irlande pour comprendre qu'il existait de grands motifs d'anxiété. Mais il a cru, a-t-il dit, qu'il était de son devoir de risquer beaucoup pour conserver à l'Irlande, en face de l'Europe, son aspect d'unanimité sans mélange. Sir Matthew Nathan et lord Wimborne ont, comme M. Birrell, donné leur démission. L'honorable Lewis Harcourt a été nommé secrétaire d'Irlande, et Sir Robert Chalmers sous-secrétaire.

Parmi ceux que les tragiques événements de Dublin ont le plus douloureusement affecté, il faut assurément compter en premier lieu M. John Redmond et ses collègues irlandais.



Lorsqu'il a connu ce qui se passait dans la capitale irlandaise, le chef nationaliste a poussé un cri de douleur, qui nous a rappelé celui de Parnell au lendemain des assassinats de Phoenix Park. Voici en quels termes émouvants il a communiqué à la presse l'angoisse de son âme : " Ma première impression, en apprenant ce mouvement insensé, a été un sentiment d'horreur, de découragement, presque de désespoir. Je me suis demandé si l'Irlande, une fois de plus dans sa tragique histoire, allait rejeter de ses lèvres la coupe de la liberté, si la folie d'un faible groupe de son peuple allait une fois encore tourner toutes ses merveilleuses victoires des années dernières en une défaite irréparable, et si, à la veille de sa reconnaissance finale comme nation libre, elle allait se replonger dans une longue nuit d'esclavage, de souffrances sans nom, d'épreuves et de luttes sans espoir. "

M. Redmond a signalé les progrès faits par la cause irlandaise depuis quarante ans, jusqu'au moment où ses champions ont pu insérer dans les statuts britanniques la plus belle charte de liberté jamais offerte depuis l'époque de Grattan. " Tout cela doit-il être perdu ? " s'est-il écrié. Puis, rappelant les épreuves de l'Irlande dans le passé, il a demandé : " Qu'a souffert l'Irlande dans le passé, que la Pologne, l'Alsace, la Belgique et la Serbie n'ont pas eu à souffrir de la part des Allemands, et, je puis ajouter, ces parties du sol de la France, sa vieille amie et alliée, qui sont entre les mains de l'Allemagne ? — Quelle a été la politique de l'Allemagne, si ce n'est la suppression de la nationalité, de la liberté et de la langue, bref la suppression de toutes les choses pour lesquelles l'Irlande a combattu depuis des siècles ? Prenez le cas de la Belgique : les Allemands n'ont-ils pas versé le sang des prêtres et du peuple, avec la même cruauté que dans l'histoire d'Irlande ? — Qu'exigeait la situation ? La neutralité ? C'était impossible. L'hostilité à la juste cause des alliés ? Mais existe-t-il un homme intelli-



gent en Irlande qui ne voie dans cette action l'anéantissement dans le sang irlandais des victoires de l'Irlande? Ce fut l'opinion de la grande majorité du peuple irlandais. Ce fut aussi celle qu'ont scellée de leur sang les milliers de soldats irlandais qui sont morts pour la cause de la liberté de leur pays et du monde. Cette doctrine a toujours été contestée par le même petit groupe d'hommes qui aujourd'hui ont voulu faire de l'Irlande la dupe de l'Allemagne. — Dans toutes nos luttes heureuses pour obtenir le *Home Rule*, nous avons heurté l'opposition de ce même groupe. Ce n'est pas avec leur aide, mais c'est malgré eux, que nous avons gagné le *Home Rule*.— C'est l'Allemagne qui a machiné, organisé, et subventionné la révolte. Le sang a coulé et, si l'Irlande n'a pas été réduite aux mêmes horreurs que la Belgique, avec son peuple mourant de faim, ses prêtres massacrés et ses couvents violés, ce n'est pas la faute de l'Allemagne. ”

M. Redmond a dénoncé également l'agitation de certains Irlandais d'Amérique qui ont pris une part importante dans cette révolte. “ A l'heure où l'Amérique demande réparation pour le sang versé de citoyens innocents, de femmes et d'enfants, par l'Allemagne, ces gens (Irlandais) se rendent coupables d'une double trahison, trahison envers la terre généreuse qui les a adoptés, et trahison envers la terre qui leur a donné le jour. — Comme résultat final, conclut M. Redmond, je ne crois pas que ce mouvement insensé et pervers puisse réussir. Le plan allemand a failli. Une majorité du peuple d'Irlande reste calme, forte et unie. Elle abhorre cette attaque de ses intérêts, de ses droits, et de ses principes. Le *Home Rule* n'a pas été détruit, il demeure indestructible. ”

M. Redmond s'est trouvé placé dans une situation vraiment douloureuse, d'abord pendant l'insurrection, qui menaçait de détruire son oeuvre d'émancipation constitutionnelle, puis après la répression, lorsque se sont produites les inévita-



bles sanctions de la loi martiale. En effet, les autorités militaires n'ont pu s'abstenir de procéder à des exécutions capitales. Plusieurs des chefs de l'insurrection ont dû payer de leur vie leur acte de haute trahison, en un temps où l'empire britannique est engagé dans un combat mortel contre un formidable ennemi. Il semble, cependant, que l'on soit allé trop loin dans la rigueur du châtement. On a signalé des exécutions injustifiables, entre autres celle d'un journaliste irlandais du nom de Skeffington. M. Redmond a fait entendre sa voix pour demander qu'on use de clémence, et pour rappeler que l'insurrection n'a été le fait que d'une infime minorité irlandaise. Un autre chef nationaliste, M. John Dillon, a protesté contre les exécutions, dans un discours d'une violence extraordinaire. Il a dénoncé la prolongation de la loi martiale avec des accents passionnés. " Vous noyez dans une mer de sang l'oeuvre de notre vie, s'est-il écrié. Vous creusez un fleuve de sang entre deux races, qui, après trois cents ans de haine, étaient sur le point de se réconcilier, grâce à nos efforts." Ce discours a fait passer des courants d'électricité dans la Chambre des Communes.

M. Asquith s'est efforcé de pacifier le débat. Il a déploré le ton de la harangue enflammée de M. Dillon, qui pouvait faire beaucoup de mal, dans un moment où l'on avait tant besoin de calme délibération. Il a souligné la phrase du député nationaliste dans laquelle ce dernier avait déclaré que l'on noyait la rébellion dans une mer de sang. Il ne faut pas dénaturer les faits, ni perdre le sens de la proportion, a fait observer le premier ministre. Il ne faut pas oublier que, dans le mouvement insurrectionnel de Dublin, cent vingt-quatre militaires et cent quatre-vingt civils ont été tués, trois cent quatre-vingt-dix-sept militaires et six cent quatorze civils ont été blessés. Il ne s'agit pas évidemment de proportionner le nombre des peines capitales au nombre des victimes de la ré-



bellion. Mais il est bon de rappeler que le nombre des exécutions n'a été jusqu'ici que de treize. M. Asquith a exprimé sa confiance dans le jugement du général Maxwell, et dans son humanité.

Passant ensuite à l'administration de l'Irlande, le premier ministre a déclaré que les démissions de plusieurs hauts fonctionnaires ont complètement désorganisé le pouvoir exécutif civil de cette partie importante du Royaume-Uni. Et il a annoncé que, dans ces circonstances si graves, il avait décidé de partir lui-même pour l'Irlande, afin d'examiner sur place la situation et d'étudier de plus près les mesures qu'il conviendrait d'adopter. Cette annonce a produit une profonde et heureuse impression. Immédiatement le tempérament de la Chambre des Communes est devenu plus calme. De tous côtés on a applaudi à la résolution énergique et sage de M. Asquith, et l'on a proclamé qu'il agissait en homme d'Etat.

L'arrivée de M. Asquith en Irlande a fait beaucoup pour apaiser les passions politiques. Il a rencontré les hommes les plus importants et conféré avec eux sur les meilleurs moyens à adopter pour réorganiser le gouvernement civil de l'Irlande. Il s'est transporté aussi à Belfast pour se rendre compte des dispositions des chefs de l'Ulster. Après avoir passé quatre ou cinq jours en Irlande, il est revenu à Londres, laissant derrière lui une situation améliorée, vu les modifications apportées à la loi martiale et ses démarches auprès des hommes les plus en vue. Maintenant on se demande quelles propositions il va faire pour le gouvernement de l'Irlande. Le correspondant du *Daily Mail* à Dublin en donnait l'aperçu suivant, le jour même du retour de M. Asquith : " L'idée principale discutée par le premier ministre a été la formation d'un exécutif qui siégerait à Dublin comme cabinet irlandais, et qui serait responsable, comme le cabinet impérial, à la Chambre des Communes britannique, mais ne posséderait



aucun pouvoir de législation ni de taxation. Quelle sera la constitution de ce corps, quels seront ses pouvoirs, quelles seront les sauvegardes destinées à prévenir l'exercice indu de son autorité, il est difficile de le savoir. M. Asquith lui-même n'est pas absolument fixé sur ces points. ”

Comme on le voit, la politique anglaise a été plus que jamais mouvementée pendant le mois qui s'achève.

\* \* \*

La conférence économique des Alliés s'est ouverte à Paris le 27 avril. M. Poincaré, président de la république, et M. Briand, premier ministre, y assistaient. Plusieurs centaines de délégués étaient présents. M. Poincaré avait auparavant reçu ces derniers au palais de l'Elysée, et leur avait souhaité la bienvenue. Ces réunions, leur a-t-il dit, sont destinées à produire des effets de grande portée pendant et après la guerre. Les séances de cette conférence internationale ont été très intéressantes. Nous aurons à y revenir ultérieurement.

Le ministre des finances, M. Ribot, a demandé un vote de crédit pour le troisième trimestre de l'exercice financier. La somme à accorder était de 8,510,000,000 de francs (un milliard, sept cent deux millions de piastres). Les dépêches annoncent que le ministre a fait en même temps une déclaration indiquant l'état satisfaisant du trésor et de la banque de France, et exposant les dispositions qu'il entend prendre pour remédier à la situation du change. L'orateur a signalé à l'attention du parlement la nécessité de défrayer le coût des intérêts des nouveaux emprunts, et il a proposé une augmentation des impôts directs et indirects. Le relèvement de la taxe sur les alcools, les vins, la bière, le cidre, le sucre et le tabac, rapportera 900,000,000 de francs par année.

Les socialistes ont encore essayé d'induire le parlement à



s'ingérer plus qu'il ne faudrait dans les affaires militaires. M. Renaudel, un membre remuant de ce groupe, a demandé la convocation de la commission de l'armée, afin de discuter certaines communications officielles récentes, et les commentaires de la presse au sujet d'ordres attribués à des généraux durant la bataille de Verdun. Il s'agissait du démenti opposé à l'affirmation qu'à un moment donné, un général d'état-major avait songé à faire abandonner par les troupes françaises la rive droite de la Meuse. Le communiqué autorisé affirmait que jamais ordres de cette nature n'avaient été émis, et qu'au contraire la consigne avait été de tenir à tout prix chacune des positions autour de Verdun. La démarche du député socialiste a eu pour corollaire une demande d'interpellations au ministère, dont l'une concernait la défense de Verdun, et l'autre la censure.

M. Briand n'a pas voulu accepter les interpellations; il a prié la Chambre d'en voter l'ajournement, et il a posé une fois de plus la question de confiance. " Au moment où nous pouvons entretenir les meilleures espérances, a-t-il dit, il devrait exister une confiance profonde, réelle et fraternelle entre le parlement et le gouvernement. La solidarité est essentielle. Si le parlement ne peut accorder sa confiance, qu'il le dise, et le gouvernement se retirera. Si jamais un gouvernement a eu besoin de prendre une fière attitude devant le monde, c'est bien celui de la France, dans toute sa grandeur. — Il serait indigne de vous de laisser se former en temps de guerre l'atmosphère de tromperie mutuelle entre le gouvernement et le parlement qu'on trouve si souvent en temps de paix. Si cette atmosphère venait à se former, ou si vous ne la détruisez pas, si elle existe, ce serait un crime contre le pays. — Si vous ne pouvez donner votre entier appui au ministère, dites-lui sur le champ de céder la place à un autre, car il est impossible que le gouvernement soit constamment interrompu dans son tra-



vail. Vous devez au contraire vous appliquer à collaborer avec lui, vu qu'il ne refuse pas de discuter avec vous les gros problèmes que font naître les événements. Ce que je vous demande, c'est de ne pas ramener sur le tapis, quinze jours plus tard, des questions débattues à fond telles que celle de la censure."

Cette énergique attitude de M. Briand a produit sur la Chambre une profonde impression. Les paroles du premier ministre ont été couvertes d'applaudissements, et les interpellations ont été ajournées.

\* \* \*

Dans notre dernière chronique, nous avons signalé la note très raide adressée par le président des Etats-Unis au gouvernement allemand. Nos lecteurs se rappellent que M. Wilson y signifiait une sorte d'ultimatum, menaçant de rompre toutes relations diplomatiques avec l'Allemagne, si elle persistait dans sa présente méthode de guerre sous-marine contre les vaisseaux porteurs de fret et de voyageurs. Après un assez long délai le gouvernement de Berlin a répondu. Dans sa note il discute les reproches que les Etats-Unis lui ont adressés, et défend énergiquement son attitude au sujet de la guerre sous-marine. Il soutient que les Américains doivent se blâmer eux-mêmes relativement aux pertes de vie de leurs nationaux. Il refuse de renoncer au torpillage des navires marchands. Il affirme que la Grande-Bretagne seule a violé les lois internationales. Il accuse les Etats-Unis de partialité envers l'Angleterre, qui se ravitaille chez eux en munitions et en armes. Puis, après avoir maintenu, pendant une grande partie de ce document officiel, son attitude d'intransigeance, soudain le ministre du Kaiser se montre accessible aux idées de conciliation, et se déclare prêt à aller aussi loin que possible pour



demeurer en bonne intelligence avec la république américaine. Mais laissons parler la note elle-même : " Si le gouvernement allemand est résolu d'aller jusqu'à l'extrême limite des concessions, il est mû non seulement par une amitié séculaire, mais aussi par la pensée du sort qui menace tout le monde civilisé si la guerre se prolonge et se propage. Le gouvernement allemand, depuis quelques mois, s'est déclaré deux fois disposé à signer une paix sauvegardant les intérêts vitaux de l'Allemagne. Ce n'est pas la faute de l'Allemagne si, après vingt mois de guerre, la question des opérations sous-marines menace de prendre une tournure dangereuse pour les bonnes relations des deux pays. — Le gouvernement allemand désire éviter que les choses prennent ce cours. De plus, il est disposé à faire son possible pour limiter la guerre aux armées belligérantes, assurant aussi la liberté des mers, principe sur lequel il se croit encore d'accord avec le gouvernement des Etats-Unis. — Guidé par cette pensée, le gouvernement prévient le gouvernement américain qu'il a donné les ordres suivants aux forces navales allemandes : "D'accord avec les principes généraux de visite et de destruction des navires de commerce, reconnus par la loi internationale, ces vaisseaux, dans les limites et en dehors de la zone maritime établie, ne seront pas coulés sans préavis et sans que les vies humaines soient sauvées, à moins que le vaisseau ne tente de fuir ou n'offre de la résistance. . . . . " Le gouvernement allemand a confiance que le gouvernement américain considérera que ces nouvelles instructions éliminent tous les obstacles s'opposant à la coopération des deux pays en faveur du rétablissement de la liberté des mers, pendant la guerre, tel que le suggérait la note du 23 juillet. Il ne doute pas que les Américains vont maintenant demander avec insistance que le gouvernement anglais se conforme aux principes de la loi internationale universellement reconnus



avant la guerre et exposés dans les notes de Washington à Londres du 28 décembre 1914 et du 5 novembre 1915. ”

Pour le moment, cette note a prévenu la rupture des relations diplomatiques et détendu la situation. Le président Wilson a répondu qu'il accueillait avec satisfaction l'annonce des nouvelles instructions données aux sous-marins, mais qu'il ne saurait admettre que le respect des droits des citoyens américains sur mer dépende de la manière dont un autre gouvernement agit envers les neutres.

On a beaucoup remarqué dans la note allemande les allusions à la paix. On attribue la modération relative de cette pièce diplomatique au désir du kaiser et du chancelier d'éviter une rupture avec les Etats-Unis. Le parti des outranciers a dû baisser pavillon devant la volonté souveraine.

La presse américaine a diversement commenté la note allemande. La presse anglaise, en général, l'a considérée comme une manoeuvre destinée à dissimuler une intransigeance réelle sous des concessions apparentes. Quoiqu'il en soit, pour le quart-d'heure, les relations entre les Etats-Unis et l'Allemagne sont moins alarmantes qu'il y a un mois.

\* \* \*

Au Canada la session fédérale s'est terminée le 18 mai. Sa dernière période a été marquée par un débat sur la question bilingue ontarienne, et par l'adoption de mesures destinées à venir en aide au Grand-Tronc-Pacifique et au Canadien-Nord, ainsi qu'à l'acquisition du Québec-Saguenay et du Lotbinière et Mégantic.

La Chambre des Communes a été saisie de la question bilingue par une motion ayant pour objet “ d'inviter respectueusement la législature d'Ontario à faire en sorte qu'il ne soit point porté atteinte au privilège que les enfants d'origine

française ont de recevoir leur éducation dans leur langue maternelle." Sir Wilfrid Laurier a appuyé vigoureusement la motion. Sir Robert Borden l'a combattue fortement. Après un débat peu prolongé, mais extrêmement intéressant, la Chambre des Communes a rejeté la proposition, principalement pour la raison alléguée que la question relève uniquement de la législature d'Ontario.

Les résolutions présentées par le gouvernement pour autoriser un prêt de \$8,000,000 au Grand-Tronc-Pacifique, et de \$15,000,000 au Canadien-Nord, de même que l'acquisition du Québec-Saguenay, et du Lotbinière et Mégantic, n'ont pas été combattues très violemment, et ont été appuyées par les deux Chambres.

Dans la province de Québec, les élections générales ont eu lieu le lundi, 22 mai. Elles se sont terminées pour le gouvernement Gouin par la victoire la plus complète qu'un ministère ait jamais remportée dans notre province. L'opposition conservatrice est annihilée. Elle ne comptera que sept membres sur quatre-vingt-deux, dans la nouvelle Législature.

**Thomas CHAPAIS.**

Québec, 24 mai 1916.

---



## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---

LA ROUMANIE CONTEMPORAINE, par Constantin-D. Mavrodin. Préface de M. Georges Lacour-Gayet, membre de l'Institut. 1 vol. in-8 avec 9 cartes et photogravures. Prix: 3 frs. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Au mois d'octobre dernier, M. Mavrodin a fait à Oxford une conférence très remarquée sur la Roumanie et les problèmes de haute actualité qui se rattachent à son avenir immédiat. Cette conférence, il la présente aujourd'hui au public français, après en avoir notablement agrandi le cadre, surtout dans la partie qui touche aux institutions sociales. L'auteur parle de son pays du triple point de vue de son évolution historique, de son progrès économique et social, et du rôle qui lui revient de toute évidence dans la politique balkanique. Cette étude-synthèse de la question roumaine se termine par trois chapitres: l'un consacré à l'armée roumaine, un deuxième à l'influence intellectuelle française en Roumanie, avec les heureuses conséquences économiques et politiques qui pourront en résulter pour la quadruple alliance, et le troisième nous parle de l'intervention roumaine.

\* \* \*

LE LIVRE DE LA CONSOLATION, par Dom Hébrard, bénédictin de l'abbaye Saint-Martin, de Ligugé. 1 vol. in-16, 280 pages. Prix: 2 fr. 75; *franco* 3 fr. — Gabriel Beauchesne, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Quelle étrange entreprise de vouloir consoler ceux qui pleurent!... On n'y parvient pas, diront les uns: les coeurs meurtris, les âmes douloureuses sont choses si difficiles à manier, que d'avance toute tentative est condamnée à l'impuissance. — Pourquoi d'ailleurs essayer de les guérir? diront les autres. Ne vaut-il pas mieux s'abîmer dans sa peine, s'y résigner avec une stoïque énergie, en jouir avec amertume?... Une telle attitude est la plus belle que l'on puisse rêver sous la domination du mal. Accepter la consolation, c'est faiblesse. — Oh! non, répond l'auteur, car la souffrance nous est donnée pour monter, trouver Dieu, nous unir à lui, façonner en nous une personnalité meilleure, plus forte et plus douce, plus surnaturelle et plus humaine. *L'épreuve vous a touchés pour que*

*vous deveniez plus vivants. La consolation que je vous apporté est celle du Christ Jésus. En vous libérant de l'égoïsme ou de la faiblesse qui vous guettent, elle fera votre éducation d'âme.*

\* \* \*

VIE ET OEUVRES DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE Alacoque, *publication de la Visitation de Paray-le-Monial*, 3e édition totalement refondue et considérablement augmentée par les soins de Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, 3 vol. in-8 de 640, 860 et 720 pages. Prix : 22 fr. 50. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15 (6e).

Les deux premières éditions de cet ouvrage étaient épuisées depuis vingt-cinq ans. Le public pieux réclamait une nouvelle édition. Le soin de la préparer fut confié, par le cardinal Perraud, évêque d'Autun, et par la Visitation de Paray-le-Monial, à M. l'abbé Gauthey, vicaire-général d'Autun. De concert avec la soeur archiviste et plusieurs autres visitandines de Paray, il y travailla pendant plus de dix années, lorsqu'il fut nommé évêque de Nevers, au commencement de l'année 1906, puis archevêque de Besançon en 1910. Le travail demeura suspendu. Mgr Gauthey venait de le reprendre lorsque la guerre éclata. Retenu dans sa ville épiscopale par les circonstances, il put, sans aucune interruption, consacrer tout le temps que lui laissait l'administration diocésaine et la visite des blessés à mettre la dernière main à l'ouvrage presque achevé depuis dix ans.

Cette troisième édition comporte trois volumes, tandis que les précédentes n'en avaient que deux. Le premier comprend la vie de Marguerite-Marie par ses contemporaines et tous les autres éléments de sa biographie. Il est intitulé : *Vie*; le second, renferme tous les écrits de la servante de Dieu et s'appelle : *Oeuvres*; le troisième est composé, sous le titre de *Documents*, d'une multitude de pièces concernant la cause de béatification de la Bienheureuse Marguerite-Marie, le milieu de la Visitation de Paray, dans lequel elle a vécu, sa famille dans le monde et son pays.

Cette nouvelle édition a été préparée selon la méthode historique rigoureuse, en honneur de notre temps. On a pris un soin scrupuleux de donner les textes selon les pièces originales ou les copies les plus autorisées, qui ont été minutieusement collationnées entre elles. On peut, sans trop de prétention, déclarer que cette édition est définitive. Si l'on décou-



vre de nouveaux écrits de Marguerite-Marie, il n'y aura qu'à étendre le cadre pour les y insérer.

Désormais, les pieux lecteurs et les écrivains qui voudront étudier les origines de la dévotion au Sacré-Coeur auront entre les mains tous les textes et tous les témoignages appuyés de leurs renvois authentiques.

On n'a rien négligé pour les mettre à même de profiter des éléments de cette merveilleuse histoire. Les archives de la Visitation de Paray ont ouvert tous leurs trésors. Chacun y peut puiser en pleine sécurité, pour son édification personnelle, comme aussi pour les publications qui traiteront du Sacré-Coeur de Jésus et des révélations faites à Paray-le-Monial, par Notre-Seigneur, à la Bienheureuse Marguerite-Marie.

\* \* \*

#### LA PRIERE POUR LES MORTS DANS LA LITURGIE ROMAINE, par M.

l'abbé Charles Guillemant, vicaire général d'Arras, vice-président de l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne*. Un joli vol. in-32 raisin de 204 pages, broché 0 fr. 75. Toile noire, tr. jaspée, en sus, 0 fr. 40. Chagrin noir, tr. noire, en sus 2 fr. 10. — J. de Gigord, éditeur, Paris, 15, rue Cassette (6e).

Ce petit livre est le *Livre des Morts*, que chacun peut emporter à l'église, dans les occasions nombreuses où les devoirs de l'amitié nous y conduisent pour des obsèques; au texte sacré est joint, non seulement une traduction soignée et un rapide commentaire, mais une étude d'ensemble qui ramène ces rites anciens et ces formules vénérables à l'unité d'un vaste drame, saisissant entre tous. N'est-ce pas le moyen d'inspirer, à bien des âmes, une pitié plus efficace à l'égard de leurs chers défunts?

\* \* \*

DU CHAMP DE BATAILLE AU CIEL, par le chanoine Coubé. 1 vol. in-18, raisin. Prix: 2 fr. 50. — J. de Gigord, éditeur, Paris, 15, rue Cassette (6e).

Cet ouvrage est dédié à ceux qui pleurent un parent ou un ami mort à la guerre. Il leur offre la seule consolation qui soit digne et capable d'adoucir leur douleur, en leur montrant au ciel celui qu'ils ont perdu. Il prouve, en effet, que jamais une armée française n'a donné des preuves si rayonnantes de foi, et que, par suite, jamais les familles n'ont eu autant de raisons de croire au salut éternel de leurs enfants, tombés au champ d'honneur.

\* \* \*



LE SACRE-COEUR DE JESUS. Allocutions des premiers vendredis durant la guerre, par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.—Montréal, Librairie Granger et librairie Notre-Dame.

Dès le commencement de la guerre, Mgr l'archevêque de Besançon a convoqué, chaque premier vendredi du mois, ses fidèles dans sa cathédrale et il leur a fait une instruction sur le Sacré-Coeur de Jésus. Le présent volume est le recueil de ces instructions.

On y trouvera la doctrine de la dévotion au Sacré-Coeur d'après les écrits de la bienheureuse Marguerite-Marie, dont Mgr Gauthey est l'historien très autorisé. Aucune lecture n'est plus opportune, en ce temps de la guerre, pour consoler ceux qui pleurent, inspirer la patience à ceux qui souffrent et maintenir dans tous les coeurs les invincibles espérances de la victoire.

POUR LA VICTOIRE. Nouvelles consignes de guerre, par Mgr J. Tissier. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. — Montréal, Librairie Granger et librairie Notre-Dame.

Ce que l'on trouvera d'abord, dans le nouveau volume de Mgr Tissier : *Pour la Victoire*, c'est l'impression fortement ressentie et très éloquemment exprimée des batailles livrées en Champagne et de l'état de guerre dans lequel, depuis tant de mois, demeure le diocèse de Châlons.

En un récent article de *l'Echo de Paris*, Mme Colette Yver louait les villes du front de leur magnifique endurance. Fortifier cette endurance, entretenir la sérénité confiante d'une population voisine de la ligne de feu, tel est le but poursuivi par Mgr Tissier, pendant les six mois d'apostolat dont ce livre est l'écho.

Qu'il écrive aux prêtres-soldats, qu'il parle devant les autorités civiles et militaires, qu'il ait en face de lui un auditoire d'enfants, l'assemblée des fidèles ou la foule compacte des grandes cérémonies patriotiques; qu'il monte dans la chaire de sa cathédrale ou qu'il se trouve dans l'intimité d'une chapelle de collège : avec la même éloquence faite de chaleur, de couleur, de force, il peint les tragiques spectacles, il décrit les gigantesques alternatives de victoire et d'attente, de retraite et de marche en avant.

Aux leçons urgentes de l'actualité, le Pasteur ajoute les enseignements éternels du dogme chrétien, et, tandis qu'il recommande la ténacité dans l'espérance, il affirme la persistante nécessité de la prière.

\* \* \*



# TABLES

---

## 10 TABLE DES SOMMAIRES

- JANVIER.** — I. Cantique des nues étoilées (poésie) (*Oxoniensis*), p. 2. — II. Encore un brin de philosophie à propos de la guerre (II) (*M. Tamisier*), p. 7. — III. Sir Louis-Hippolyte LaFontaine (I) (documents inédits) (*Montarville Boucher de la Bruère*), p. 24. — IV. " Choses vues " à propos de la guerre d'Europe (*chan. Desgranges et abbé Thellier de Poncheville*), p. 46. — V. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 80.
- FÉVRIER.** — I. Les bibliothèques canadiennes et leur histoire (I) (*Ægidius Fauteux*), p. 97. — II. Le " patois " canadien-français (*Wilfrid Guérin*), p. 115. — III. Le " patois " du Québec (*Etienne Blanchard*), p. 135. — IV. Sir Louis-Hippolyte LaFontaine (II) (*Montarville Boucher de la Bruère*), p. 138. — V. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 165. — VI. Notes bibliographiques (\*\*\*) , p. 182.
- MARS.** — I. Les bibliothèques canadiennes et leur histoire (II) (*Ægidius Fauteux*), p. 193. — II. " Choses vues " à propos de la guerre d'Europe (*chan. Desgranges et abbé Thellier de Poncheville*), p. 218. — III. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 242. — IV. Chronique des revues (*Élie-J. Auclair*), p. 260. — V. Un conseil de guerre à Montréal (*Pierre-Georges Roy*), p. 282. — VI. Notes bibliographiques (\*\*\*) , p. 288.
- AVRIL.** — I. Les lis (poésie) (*Alfred Ferland*), p. 289. — II. L'enseignement secondaire dans les institutions anglaises (*Mgr Choquette*), p. 290. — III. Le projet d'union de 1822 (*J.-Hector Lapointe*), p. 305. — IV. Sir Louis-Hippolyte LaFontaine (III) (*Montarville Boucher de la Bruère*), p. 317. — V. Les écoles d'agriculture dans Québec (I) (*J.-C. Chapais*), p. 337. — VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 368. — VII. Notes bibliographiques (\*\*\*) , p. 384.
- MAI.** — I. Chères victoires (*Valentin-M. Breton*), p. 387. — II. La sainte de la patrie (*M. Tamisier*), p. 394. — III. Conte canadien (*Henri Longpré*), p. 422. — IV. Notes historiques sur les écoles d'agriculture (II) (*J.-C. Chapais*), p. 426. — V. Un conseil de guerre à Montréal (*Pierre-Georges Roy*), p. 447. — VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 461. — VII. Notes bibliographiques (\*\*\*) , p. 479.

JUIN. — I. Sir Louis-Hippolyte LaFontaine (IV) (*Montarville Boucher de la Bruère*), p. 481. — II. " Choses vues " à propos de la guerre d'Europe (*L'abbé Thellier de Poncheville, Louis Barthou et autres*), p. 520. — III. Notes historiques sur les écoles d'agriculture (III) (*J.-C. Chapais*), p. 520. — IV. Un conseil de guerre à Montréal (1757) (*suite et fin*) (*Pierre-Georges Roy*), p. 538. — V. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 551. — VI. Notes bibliographiques (\*\*\*) , p. 568. — VII. Tables (\*\*), p. 571.

## 20 TABLE DES CHRONIQUES

### A.—A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES (*Thomas Chapais*)

JANVIER. — La guerre. — *Statu quo* en France et en Russie. — Dans les Balkans. — Ecrasement de la Serbie. — Retraite des Alliés sur Salonique. — Le problème grec. — Attitude du roi Constantin. — Ses explications. — Le double péril de la Grèce. — Une prompt intervention l'en eût peut-être préservée. — Aux Dardanelles. — En Mésopotamie. — La campagne italienne sur l'Isonzo. — Rumeurs de paix. — Les dispositions de l'Allemagne. — Le moment lui serait trop propice. — Un article de M. Hanotaux. — Nouvel accord des Alliés. — Pas de paix distincte. — La réponse allemande. — Discours du chancelier Von Bethmann-Holweg. — Audacieuses affirmations. — La responsabilité de la guerre. — Paroles réconfortantes du général Galliéni. — Nouveaux efforts des Alliés. — Un conseil militaire conjoint. — Incidents désagréables au Parlement britannique. — Au Vatican. — Le consistoire. — Le pape et la paix. — L'indépendance du Saint-Siège. — La session américaine. — Au Canada.....p. 80

FÉVRIER. — La guerre. — Nouvelle offensive russe. — Mécomptes des généraux allemands. — L'écrasement du Monténégro. — Forts contre faibles. — La situation réelle. — Où en sont les Allemands après dix-huit mois. — Impuissants contre la France, l'Angleterre et la Russie. — La situation grecque. — Une énormité du roi Constantin. — Neutralité belge et neutralité grecque. — Disparité des cas. — En Angleterre. — La crise de la conscription. — La campagne de lord Derby. — Ses résultats. — Un engagement de M. Asquith. — L'abstention des cédibataires. — Un bill de conscription partielle. — Tiraillements dans le cabinet. — La cohésion ministérielle est préservée. — Le débat. — Succès de M. Balfour. — Le bill est adopté. — La question des munitions. — La censure en France. — Le pape et la paix. — Au Canada.....p. 165



- MARS.** — La guerre. — Violente offensive allemande dans la région de Verdun. — Victoire russe en Arménie. — La chute d'Erzérourm. — Ses conséquences probables. — La session anglaise. — Le débat sur l'adresse. — L'aviation, la marine marchande et le blocus. — Les conditions de la paix. — Energique déclaration de M. Asquith. — Lord Robert Cecil, ministre du blocus. — La politique française. — M. Briand à Rome. — Un assaut contre le ministère. — Politiciens non assagis. — Energique attitude de M. Briand. — Le parlementarisme et la guerre. — Admirable lettre des évêques de Belgique. — La vérité vengée. — Au Canada. — L'incendie du parlement. — L'extension parlementaire. — Le divorce. — Le budget.....p. 242
- AVRIL.** — Verdun. — Gigantesque et sanglant conflit. — Carnage sans précédent. — L'héroïsme des armées françaises. — "Vive la France!" — Pourquoi nous devons souhaiter le triomphe de la France. — Sur le front oriental. — Succès russes. — En Angleterre. — Une réapparition de M. Winston Churchill. — Critique navale. — Une passe d'armes avec M. Balfour. — Lord Beresford. — En France. — Les finances françaises. — Encore les socialistes. — La mentalité du Parlement. — Un article de M. François Veillot. — Aux Etats-Unis. — Victoire du président Wilson. — Au Canada. — La prohibition.....p. 368
- MAI.** — Verdun. — Les Allemands ne passent pas. — Castelnau et Pétain. — Sur le front russe. — En Asie. — La prise de Trébizonde. — Une étonnante expédition. — Des corps d'armée russes en France. — La conférence des Alliés à Paris. — M. Asquith à Rome. — Sa visite au Vatican. — Difficultés ministérielles en Angleterre. — La conscription. — M. Lloyd-George. — Le budget anglais. — Nouvelles taxes. — Treize milliards de dette. — Un discours de M. de Bethmann-Holweg. — L'impudence teutonne. — La réponse de M. Asquith. — Encore des paroles de paix. — Une lettre du pape au cardinal Pompili. — Quelques commentaires. — L'ultimatum des Etats-Unis à l'Allemagne. — Au Canada.....p. 461
- JUIN.** — La situation militaire. — Toujours Verdun. — La ténacité allemande. — L'héroïsme français. — *Statu quo* en Flandre et en Russie. — Victoires russes en Asie. — La capitulation de Kut-el-Amara. — Pronostics optimistes. — En Angleterre. — La loi de conscription. — Le service obligatoire universel est enfin adopté. — La révolte en Irlande. — La tentative de Sir Roger Casement. — L'insurrection de Dublin. — La répression. — Situation douloureuse de John Redmond. — Un violent débat aux Communes. — Discours pacifiant de M. Asquith. — Le premier ministre se rend en Irlande. — Un projet de gouvernement irlandais. — La conférence économique des Alliés. — En France. — La situation financière. — M. Briand et les socialistes. — Les Etats-Unis et l'Allemagne. — Au Canada.....p. 551



B. — CHRONIQUE DES REVUES (*Elie-J. Auclair*).

**MARS.** — L'Eglise aux tournants de l'histoire (Extrait des oeuvres de Godefroid Kurth, cité par la *Croix de Paris*—27 janvier 1916). — L'hommage aux lettrés et aux artistes morts pour la patrie (Discours de M. Etienne Lamy, à l'Académie française—5 novembre 1915). — Un appel à l'humanité future (Conclusion du discours de M. Gabriel Hanotaux sur les prix de vertu, à l'Académie française—5 novembre 1915). — Le miracle de la Marne (Extrait d'un discours de Mgr Gibier, évêque de Versailles, prononcé dans la cathédrale de Meaux, à l'anniversaire de la bataille de la Marne—5 septembre 1915). — Le sang de France (Extrait d'un discours de Mgr Tissier, évêque de Châlons, prononcé à Epernay, à un service pour les soldats tombés en Champagne—19 septembre 1915). — Les enseignements de la guerre (Extrait d'une étude de M. Gustave Lebon, de Paris—6 décembre 1915). — L'entente plus que cordiale (Article de M. Georges Ohnet—Le *Gaulois* de Paris—3 janvier 1916). — Un contraste qui est une charge — entre Guillaume II et Edouard VII (Article de M. Maurice Donnay, de l'Académie française—*La liberté*, janvier 1916). — Conclusion.....p. 260

## 30 TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

	PAGES
Alliés (Nos) du ciel, par le chanoine S. Coubé.....	480
Apostolat (L') de la jeunesse pendant la guerre, par l'abbé L.-J. Bretonneau .....	186
Belgique (La) et la France, par l'abbé S. Coubé.....	189
Créateur (Le) et la créature, par le Père Faber.....	187
Du champ de bataille au ciel, par le chanoine Coubé.....	570
Femme (La) au foyer, par Mgr Tissier.....	189
Guerre (La) en Champagne, publié sous la direction de Mgr Tissier	185
Guerre (La) : qui l'a voulue, par P. Dudon.....	288
Guide (Le) spirituel, par le B. Louis de Blois.....	189
Haut les coeurs, par l'abbé Jean Lagardère.....	186
Histoire anecdotique de la guerre de 1914-1915, par Franc-Nohain et Paul Delay .....	183, 184
Lettres de Lacordaire à des jeunes gens.....	188
Livre (Le) de la consolation, par Dom Hébrard.....	568
Méditations sur le chemin de la croix, par l'abbé Perreyve.....	189
Pape (Le) et la guerre, par P. Dudon.....	288
Parabole évangéliques, par le Père A. Roussel.....	186
Paroles (Les) de guerre, par Mgr Gauthey.....	184
Patrie (La), par le Père Janvier.....	384



	PAGES
Patriotisme (Notre), par le comte de Chabrol.....	288
Politique (La) allemande, par Paul Dudon.....	190
Prière (La) pour les morts dans la liturgie romaine, par M. l'abbé Charles Guillemant .....	570
Roumanie (La) contemporaine, par Constantin-D. Mavrodin.....	568
Sacré-Coeur de Jésus (Le), par Mgr Gauthey.....	571
Sainte (La) Eucharistie, par le R. Père Hugon.....	188
Sovereign (The) Council of New France, par R. Cahall.....	479
Sur quoi le kaiser ne comptait pas, par de la Rice.....	190
Vengeons nos morts, par C. Grandmougin.....	384
Victoire (Pour la), par Mgr J. Tissier.....	571
Vie d'un heureux, par Henry du Roure.....	182
Vie et oeuvres de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, par Mgr Gauthey .....	569

---

#### 40 TABLE GENERALE PAR ORDRE ALPHABETIQUE

A travers les faits et les oeuvres, ( <i>Thomas Chapais</i> ).....	80, 165,
.....	242, 368, 461, 551
Bibliothèques (Les) canadiennes ( <i>Aegidius Fauteux</i> ).....	97, 193
Cantique des nues étoilées (poésie) ( <i>Oxoniensis</i> ).....	2
Chères victoires ( <i>Valentin M. Breton</i> ).....	387
Chronique des revues ( <i>Elie-J. Auclair</i> ).....	260
“Choses vues” à propos de la guerre ( <i>Desgranges, de Poncheville</i> ) .....	46, 218, 499
Conseil (Un) de guerre à Montréal ( <i>Pierre-Georges Roy</i> ) ..	282, 447, 538
Conte canadien ( <i>Henri Longpré</i> ) .....	422
Ecoles d'agriculture de Québec ( <i>J.-C. Chapais</i> ).....	337, 426, 520
Encore un brin de philosophie à propos de la guerre ( <i>M. Tamisier</i> )	7
Enseignement secondaire (L') dans les institutions anglaises ( <i>Mgr  Choquette</i> ) .....	290
LaFontaine (Sir Louis-Hippolyte) (documents inédits) ( <i>Montarville  de la Bruère</i> ) .....	24, 138, 317, 481
Notes bibliographiques (***).....	182, 288, 384, 479, 568
Patois canadien-français (Le) ( <i>Wilfrid Guérin</i> ).....	115
Patois de Québec (Le) ( <i>Etienne Blanchard</i> ) .....	135
Projet d'union de 1822 (Le) ( <i>J.-Hector Lapointe</i> ) .....	305
Sainte (La) de la patrie: Jeanne d'Arc ( <i>M. Tamisier</i> ).....	394
Tables (***) .....	571